

PAGES
MANQUANTES

TISSUS ET NOUVEAUTÉS

REVUE MENSUELLE

Publié par ALFRED et HENRI LUNAY, éditeurs propriétaires, au No 25, rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone 1011 Main 2347, Boite de Poste 917. Abonnements : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1.00, strictement payable d'avance; France et l'Union Postale, 1.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tout que les arriérés et l'ouvrage en cours ne soient pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit : TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL, Can.

Vol. I

JUIN, 1900

No 6

L'ETAT DU MARCHÉ



SUIVANT les renseignements que nous avons puisés de divers côtés et que nous indiquons dans le corps de ce numéro, le marché des tissus est ferme.

Pour le moment, il est bien difficile de dire avec quelque certitude ce qu'un avenir rapproché réserve aux industries textiles; mais, cependant, il semble à peu près certain que les prix des tissus ont atteint leur plus haut point.

La hausse, aussi rapide que sensible, qui a affecté les matières premières de toute sorte est pour le moment maintenue; une exception, peut être, a lieu pour les laines fines, mais la baisse de 5 p. c. qui a affecté ces sortes de laine est due à la spéculation et non à une autre cause; nous en avons d'ailleurs expliqué les circonstances dans notre précédent numéro.

Avec des prix plus élevés pour les matières premières est venue une augmentation des salaires accompagnée d'une hausse dans les prix des charbons.

Les salaires n'ont pas été abaissés, les prix du charbon ne diminuent pas et les manufacturiers doivent toujours payer très cher la matière première. Ainsi s'explique la fermeté des prix des tissus manufacturés.

Telle est la situation générale.

Mais la situation du marché canadien en particulier est-elle la même, ou offre-t-elle quelque différence avec l'ensemble des autres pays? C'est là le point important pour nos lecteurs; nous allons l'examiner rapidement.

Nos manufacturiers ont dû suivre le mouvement général. Forcés de se pourvoir au dehors de la matière première nécessaire à leur production, elles ont payé, cette année et l'an dernier, des prix plus élevés que ceux des années précédentes. Les ordres qu'elles ont eu et qu'elles ont encore à remplir témoignent de l'intensité de la demande.

Une grande partie de nos usines ont été contraintes, pour pouvoir rencontrer cette demande, d'augmenter dans des proportions parfois très considérables leurs moyens et leur capacité de production. La main d'œuvre, n'étant pas offerte dans la proportion des besoins, il a fallu la payer plus cher pour se la procurer et retenir

celle déjà existante, car ce n'est pas seulement dans l'industrie textile qu'elle faisait défaut. L'ouvrier, n'étant pas en peine de travail, s'est montré plus exigeant et on s'est forcément rendu à ses exigences.

Les mêmes causes de fermeté qui existent au dehors existent donc également au Canada.

Faut-il croire que, si la matière première dans les industries de la laine et du coton venait à baisser subitement, notre marché perdrait aussitôt de sa fermeté?

Nous ne le croyons pas et en voici les raisons:

D'abord, en ce qui concerne les produits des manufactures canadiennes, nous ne pensons pas qu'ils aient été mis à des prix en rapport avec le coût actuel de la matière première. Nos manufacturiers ont fait une grande partie de leurs approvisionnements bien avant que les prix aient atteint le faite auquel ils sont arrivés depuis et, comme ils se sont généralement contentés d'ajouter au prix de revient le profit habituel, il est évident que l'acheteur ne paie pas des prix que la cherté actuelle de la matière première pourrait justifier.

Donc, à moins d'une surproduction qui obligerait les manufacturiers à se défaire coûte que coûte des produits de leur fabrication, nous ne voyons pas de motif de baisse à l'heure actuelle. Il est d'ailleurs difficile de croire à cette surproduction dans l'industrie textile, si on en juge par la difficulté maintes fois signalée qu'ont eue les négociants de gros à obtenir la livraison de leurs ordres.

En ce qui concerne les marchandises d'exportation, les conditions sont à peu près les mêmes. Les commandes pour les articles de vente actuelle dans le commerce de détail sont données par les négociants de gros, comme chacun le sait, au plus tard à l'automne; elles ont donc été données à des prix avantageux comparativement à ceux qu'il faudrait aujourd'hui payer, s'il fallait demander les mêmes articles aux pays de production.

Il est encore une autre raison à invoquer et qui fait supposer que le marché canadien devra rester ferme pendant un certain temps encore, même si une baisse avait lieu dans les centres manufacturiers qui alimentent le commerce du Canada. Cette raison est due à la concurrence. En effet, la lutte entre les diverses maisons de gros est aussi ardente que jamais et nous sommes certains qu'aucune d'elles n'a avancé les prix de ses

marchandises jusqu'au point que les circonstances auraient pu permettre.

La vérité est que le commerce de gros n'a pas pris la marge de bénéfices à laquelle il avait droit. Les marchands de détail peuvent le comprendre car, eux-mêmes, à de très rares exceptions près, si toutefois il en existe, n'ont pas ajouté le tant pour cent habituel au coût de la marchandise, pour leur part de profit. Les motifs qui les ont guidés à agir ainsi ont également inspiré le commerce de gros.

Comme conclusion, nous conseillons, comme nous l'avons toujours fait et le ferons en toute circonstance, de surveiller sans cesse les marchés et principalement le marché canadien. Ce qu'il faut éviter c'est d'acheter sans besoin, dans un motif de spéculation. Si la prudence le commande, l'intérêt du marchand lui ordonne également de s'approvisionner en toute saison de la quantité de marchandises nécessaires à ses besoins réels et immédiats ; quels que soient les prix du marché.

LES PRIX DU COTON



Un grand nombre de marchands ont pu lire tout récemment la nouvelle de la faillite de M. M. Price, McCormack & Co de New York. Ce n'est pas une raison, parce que cette firme avait des engagements très considérables dans le coton brut, de croire que sa faillite doit affecter les prix de la matière elle-même.

Cette maison opérait en spéculation ; elle avait vendu en spéculation beaucoup plus de coton qu'elle n'en avait acheté

et pour remplir ses contrats, il lui aurait fallu acheter à des prix plus élevés que ceux auxquels elle avait vendu elle-même, ce qu'elle n'était pas capable de faire et ce qui a causé sa chute retentissante. Sa chute au contraire, fait disparaître un élément de baisse du marché de la spéculation, puisque de vendre qu'elle avait été, elle était devenue acheteur et avait, par conséquent, intérêt à faire baisser les prix.

Pour le moment, d'ailleurs, bien escelui qui pourrait dire ce que l'avenir sera au point de vue des prix du coton.

La prochaine récolte sera-t-elle abondante ou décevante ? Tout est là. Or, avant le mois de novembre prochain, il sera impossible de rien savoir de définitif au sujet de la récolte en terre. La récolte prochaine ne saurait donc avoir une influence immédiate sur les prix de la marchandise disponible.

Cette marchandise est recherchée, au contraire, par les manufacturiers qui ont des ordres nombreux à remplir dans tous les centres où fleurit l'industrie du coton et s'il est permis de rien pronostiquer c'est que les prix seront tenus fermes au moins pour quelque temps encore.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Colored Cotton Mill Co. a eu lieu à Montréal le 25 mai. Le rapport présenté a été trouvé des plus satisfaisants. Les directeurs suivants ont été nommés : M. M. le sénateur G. A. Drummond, D. Morrice, C. D. Owen, E. L. Clouston, T. King et D. Morrice, jr.

À la réunion du conseil d'administration M. D. Morrice a été réélu président et M. C. D. Owen vice-président.

" TRUST " DES FILATURES DE COTON JAPONAISES

L'exemple de l'Amérique du Nord, pour la formation de trusts tout puissants, devient évidemment contagieux et le Japon, à son tour, veut goûter tous les charmes de ce nouveau procédé d'exploitation industrielle et commerciale.

Les filatures de coton, aussi bien celles d'Osaka que de Tokyo, Nagoya, Okayama et Kyushiu, viennent de jeter les premières bases d'un syndicat gigantesque, dont le but serait de grouper ensemble tous les producteurs de filés, régulariser la production à l'intérieur, exclure toute concurrence étrangère sur les marchés japonais, ouvrir de nouveau débouchés en Chine aux industriels syndiqués, et, surtout leur garantir un bénéfice raisonnable qui mettrait cette industrie, pour ainsi dire nationale, à l'abri des coups qu'elle supporte aujourd'hui, par suite des fluctuations du marché et de la concurrence que les producteurs sont obligés de se faire entre eux.

Le résumé des statuts, tel qu'il apparaît dans la presse locale, peut être donné ainsi qu'il suit :

Un bureau central serait établi à Osaka et des agences à Tokyo, Nagoya, Okayama et Kyushiu.

La durée du trust serait de toute l'année courante.

Les filatures faisant partie du trust devraient déclarer leur production actuelle et celles qu'elles espèrent atteindre pendant la durée du trust.

Le bureau central recevrait, tous les jours, par câbles les dernières cotes des cotons de Bombay, New-York, Liverpool et Shanghai et les communiquerait aux associés.

Le prix de la marchandise première et celui de fabrication servirait à établir le prix de vente à l'intérieur du Japon de façon à laisser au producteur un bénéfice de 7 yens par balle de filés.

La consommation à l'intérieur du Japon étant à peu près égale à l'exportation, il serait prélevé sur le bénéfice ci-dessus indiqué un droit de 2 yens par balle vendue à l'intérieur, pour cette somme, être donnée comme prime d'encouragement à chaque balle exportée au dehors.

De ce bénéfice de 7 yens mentionné plus haut, il serait encore déduit 0 yen 50 pour être employé au remboursement du fret des cotons bruts importés de Bombay.

Un troisième droit de 0 yen 25 serait prélevé sur chaque balle de filés produite, pour servir à couvrir les frais de télégrammes et les autres dépenses du syndicat.

Le but poursuivi est de réduire à leur minimum les dépenses de renseignements commerciaux si nécessaires pour une industrie de ce genre, tout en augmentant le nombre, la valeur et la rapidité de ces informations, de diminuer les dépenses de fret et grâce à une surtaxe payée par le consommateur japonais, par suite de la protection donnée à l'industrie nationale par des droits élevés de douanes sur les filés, d'engager une lutte à outrance sur tous les marchés chinois avec les filateurs de Bombay auxquels on a déjà réussi à se substituer dans le nord de l'Empire du Milieu.

Le consul de France, à Yokohama, qui donne ces renseignements, croit ce syndicat, s'il réussit à prendre forme définitive, appelé à un grand avenir.

L'Art de bien faire les Etalages

ETALAGE D'ETOFFES A ROBES

Le modèle d'étalage d'étoffes à robes représenté dans notre planche No 15 est très original. A vrai-dire, il est difficile de juger beaucoup par la vignette, de l'effet produit, la couleur jouant un grand et important rôle dans ces étalages destinés à attirer forcément l'attention des passants.

On a cependant une vue d'ensemble qui permet à un étalagiste de combiner de jolis effets avec les étoffes variées dont se compose le rayon des étoffes à robes.

L'idée principale consiste dans l'imitation d'un phare, dont la charpente est faite de lattes et d'une simplicité qui ne demande pas l'intervention du menuisier. La base à la forme octogone, surmontée d'une plateforme recouverte par une ombrelle ouverte.

La base du phare est recouverte d'une seule et même couleur de draperie, le fond est fait d'un genre d'étoffes différent, et de distance en distance, on dispose des étoffes drapées de façon à obtenir du contraste et de mettre en relief le motif principal du décor.

Sur les côtés, on déroule des rubans dont les couleurs s'harmonisent avec celles des étoffes formant l'étalage : On peut obtenir ainsi de très originaux effets.

Dans le dessin que nous reproduisons, le fond de la vitrine à la forme d'un V, mais, cette disposition spéciale n'est pas indispensable à l'établissement de cet attrayant étalage dont on pourra augmenter l'effet par l'addition dans la partie supérieure de lampes électriques à réflecteurs, de façon à compléter l'illusion.

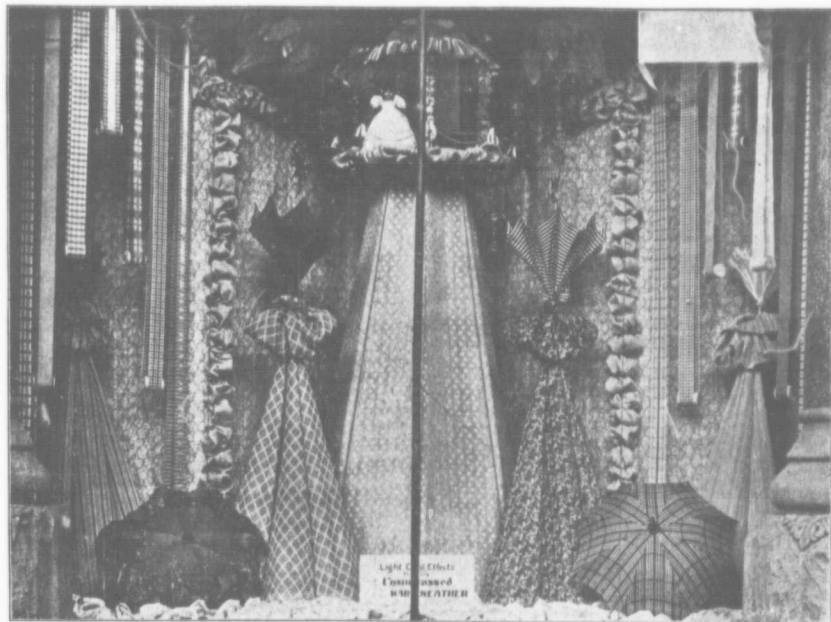


Planche No. 15.—Etalage d'Étoffes à Robes.

LE PALAIS DU COSTUME



Il n'était pas chose facile que de reconstituer avec exactitude l'histoire du costume depuis les temps les plus anciens.

Pendant cinq années, M. Félix, le créateur de cette attraction vraiment grandiose, accompagné de M. Thomas, le grand dessinateur de costumes de théâtre, et de M. Marcel Hallé, un érudit doublé d'un artiste, ont parcouru l'Europe, visité les musées, déchiffré des manuscrits, copié des enluminures, réalisé des prodiges de labeur pour arriver

à retrouver la vérité de tel costume ou le caractère mal défini d'une époque.

En même temps, un savant, M. Gayet fouillait les nécropoles de la Grèce, de l'Égypte, de l'Italie, et en rapportait les indications les plus précises sur le costume et les mœurs de l'Orient, comme du Bas-Empire.

Le résultat d'un effort aussi colossal s'étale, en trente-quatre scènes historiques, dont quelques-unes sont d'une grande beauté. Toutes, elles tiennent, dans des sortes de loggias de grandeur différente, séparées les unes des autres, groupées par siècles et chacune diversement éclairée.

Les vitrines contemporaines comportent notamment la reproduction des costumes de la femme à toutes les Expositions, depuis 1855. Très intéressante, la robe *Bismarck*, au Salon du Costume de la femme en 1900.

Décoré de fleurs rares, entre des toilettes de prix, une copie de la superbe robe de la *Duane aux Camelias*; parmi toutes celle-ci, les unes sont jetées sur des chaises, les autres portées par des mannequins de bois.

Dans l'Exposition rétrospective, nous citerons tout particulièrement un tableau genre musée Grévin : *La Veille du Sacre*. Cette reconstitution est d'une remarquable exactitude historique; Napoléon Ier accoudé à une cheminée, regarde l'impératrice qui essaie le manteau du sacre, immense pièce de velours rouge, bordée d'hermine et semée de larges abeilles d'or.

Le prix qu'a coûté le manteau de Joséphine, est des plus élevés. Pour s'en faire une idée approximative, il suffit de voir le manteau de Marie de Médicis, de l'autre côté de la galerie. Chaque fleur de lys, qui y est brodée coûte 15 francs (83) en moyenne, et il y en a près d'un mille. Cette dépense n'est rien, auprès du revient du manteau du sacre.

Les industries des tissus et vêtements ont été largement mises à contribution pour cette reconstitution historique.

VENTES À SACRIFICE

Si vous faites une vente à sacrifice, dites-le et indiquez-en les raisons. Ne dites pas que vous vendez les marchandises en-dessous du prix coûtant, à moins que ce ne soit l'absolue vérité et si la chose est vraie, il est préférable d'en dire le motif. Ce n'est pas la coutume de vendre des marchandises sans profit, chacun sait cela, et si les marchandises ont vieilli ou sont démodées, il vaut mieux le dire et faire connaître qu'elles peuvent parfaitement bien se porter ou que leur valeur réelle n'en est pas diminuée; dire en un mot, ce qui en est.

LES INDUSTRIES DU COTON



IL FAUT remonter aux Croisades pour trouver en France des étoffes de coton; si ces expéditions n'atteignaient pas le but pour lequel elles furent entreprises, il faut reconnaître qu'elles eurent du moins sur la marche de notre civilisation une influence heureuse et décisive, en révélant au commerce de nouvelles routes, à l'industrie des procédés ingénieux, à l'agriculture des ressources qu'elle ignorait encore.

Le coton était considéré au moyen-âge comme un produit très rare et les objets qu'il servait à fabriquer comme des objets de haut luxe dont on donnait

l'énumération dans les testaments.

En 1220, d'après Alcan, une robe de coton se trouve consignée dans le testament d'un comte de la Marche. On connaissait l'existence d'étoffes de coton en Orient, mais en somme l'industrie cotonnière n'existait pas en Europe, ailleurs qu'à Venise (XIII^{ème} siècle).

Des documents authentiques permettent d'affirmer que le coton était employé à Dieppe en 1362, et dans la prévôté d'Harfleury en 1387; il servait à confectionner des mèches de chandelles, des gants, des bonnets, etc.

Avant 1430, les Génois faisaient avec la Flandre, l'Angleterre et la France un commerce de coton et de fils de coton qu'ils tiraient du Levant par la voie de Smyrne ou des autres Echelles. (Enquête commerciale de 1829, dans la Seine-Inférieure). La Flandre a ouvert la voie par le tissage des étoffes dites futaines, à caine de lin ou chanvre et à trame de coton; l'exemple fut rapidement suivi par l'Angleterre et plus tard seulement par la France.

Des lettres-patentes délivrées en 1524, au nom de François Ier, à la communauté des passementiers de Rouen, font mention du coton comme d'un lainage d'introduction récente et qui entraînait pour une part dans la confection des futaines étrangères et velues dont le débit était surtout pour les pays étrangers. Ces lettres-patentes ajoutent en termes exprès que cette sorte d'étoffe constituait alors un nouveauté et que les passementiers de Rouen en étaient les exécuteurs, ce qui justifiait le privilège concédé à leur profit.

C'est pendant le règne de Louis XIV et sous l'administration de Colbert que l'industrie du coton s'implanta véritablement en France.

Une ordonnance de 1664 fixa les droits d'entrée à 3 livres le cent pesant pour le coton en laine ou sur graines et à dix livres pour les cotons filés.

Un arrêt du 11 décembre 1691 éleva les droits à 20 francs sur les cotons filés et diminua de moitié les droits qui frappaient la matière première, car on nourrissait l'espoir d'établir à Lyon la filature du coton; mais cet espoir n'ayant pu se réaliser, un arrêt du 11 septembre 1700 remit les droits sur le même pied qu'auparavant, et, un demi-siècle après, on les élevait encore. Malgré cela, Marseille recevait du coton des Echelles du Levant et un peu des Antilles.

En Angleterre, l'industrie du coton paraît avoir débuté avec le règne de Henri VIII. Les usines de Manchester l'emportaient déjà sur les autres à cette époque.

Mais les importations étaient cependant très faibles, puisque à la fin du XVIIIème siècle elles ne dépassaient pas une valeur de deux millions de livres sterling.

L'industrie du coton a donc dû s'établir à peu près à la même époque en Angleterre et en France; mais c'est seulement au commencement du siècle dernier qu'elle a pris une certaine importance.

C'est dans les premières années du XVIIIème siècle (1701), qu'un négociant du nom de Delarue introduisit à Rouen la filature de coton; on fit avec ces filés des étoffes mélangées de soie qui eurent beaucoup de vogue et que l'on connut tout d'abord sous le nom de siamoises; très peu de temps après parurent les rouenneries en coton pur qui firent l'objet de divers règlements en 1718, 1726 et 1731.

Les progrès furent très rapides. Le bureau de Rouen vérifia :

En 1732.....	107,164	pièces d'étoffe.
1736.....	181,337	— —
1739.....	213,717	— —
1744.....	245,688	— —
1749.....	309,889	— —

Comme on le voit, l'origine de l'industrie du coton à Rouen remonte aux premières années du siècle précédent.

C'est vers 1750 que nos teinturiers réussirent pour la première fois à produire des étoffes teintes de coton pouvant rivaliser avec celles que nous envoyait l'Orient.

Les teinturiers de Rouen trouvèrent-ils par eux-mêmes les procédés de teinture, ou doit-on, au contraire, admettre la version d'après laquelle les procédés orientaux auraient été importés par des ouvriers grecs ?

Ce qui est certain c'est que, de 1760 à 1770, les teinturiers de Rouen obtenaient des étoffes de coton dont la couleur rouge était d'une vivacité sans égale.

Nos industriels s'attachaient en même temps à perfectionner la fabrication des toiles peintes dites indiennes ou encore perses parce qu'on les avait cru longtemps originaires de Perse. Les Hollandais qui avaient les premiers introduit ces étoffes en Europe et qui avaient conservé le monopole de leur commerce arrivèrent, dit-on, à imiter les procédés des Indiens. Des réfugiés français établis en Hollande, lors de la révocation de l'édit de Nantes, y auraient appris les secrets de cette industrie. De là, elle aurait été transportée par eux en Suisse d'abord (1689), puis en Angleterre (1690), et enfin en France, où les premières manufactures d'indiennes furent créées à Paris et aux environs (Sèvres, Corbeil), à Orange, à Marseille, à Angers et à Nantes.

Mais l'usage des étoffes de coton ne s'était pas implanté chez nous sans difficulté. "Malgré tous les avantages du coton, on s'est récrié contre l'introduction du coton en Europe, dit un auteur important qui écrivait en 1808; on a prétendu qu'elle ferait tomber la culture du chanvre, du lin et de la soie; qu'elle nuirait à l'éducation des moutons et qu'elle ruinerait les fabriques les plus importantes. Ces assertions peuvent être vraies sous quelques rapports; il eût peut-être été avantageux de prohiber les étoffes de coton. Mais l'on connaît l'inefficacité de ces sortes de lois....."

"La manie, ou plutôt la fureur des lois prohibitives a donné lieu, sous l'ancien gouvernement, à 35 ou 36 arrêtés contre les étoffes de coton. Ces arrêtés se sont succédé dans l'espace de 40 ans, et toujours aussi inuti-

lement les uns que les autres, ainsi que le prouve leur multiplicité. La contrebande qui se joue de la puissance la plus active, a introduit en France des tissus de coton; et l'habitude en a fait un objet de première nécessité."

Ces résistances se manifestèrent surtout au sujet des indiennes, et les rouenneries obtinrent du conseil des arrêtés très rigoureux, interdisant sous les peines les plus graves, le travail et le commerce des toiles peintes. On poussa l'acharnement jusqu'à arracher en pleine rue les fichus d'indienne sur les épaules des femmes.

"Mais ces résistances ridicules s'épuisèrent par leur violence même," et en 1758, Abraham Frey, de Genève, qui venait d'imprimer à Corbeil un aménagement pour Mme de Pompadour, put fonder un établissement dans la vallée de Boudeville, près de Rouen.

En 1759 (6 novembre), un nouvel arrêté du Conseil levait l'interdit qui frappait jusque là les toiles peintes.

Il faut dire d'ailleurs que si l'introduction des toiles peintes avait provoqué en France une opposition très vive, le même sentiment s'était manifesté en Angleterre. Dès 1722, le roi George avait eu devoir prohiber l'emploi des étoffes de coton teintes ou imprimées, et cette prohibition substitua jusqu'en 1736, époque à laquelle la prohibition fut rapportée. D'un côté du détroit comme de l'autre, l'homme avait dû enfin s'incliner devant la loi inéluctable du progrès.

Cependant, en 1759, Oberkampf avait fondé la belle manufacture de Jouy, près de Versailles, et il n'avait fait qu'introduire en France une industrie qui existait déjà en Alsace, car dès 1746 une fabrique d'indiennes avait créée à Mulhouse par Koechlin, Schmalzer & Cie, et une autre sous la raison Hartmann & Cie, s'était élevée peu de temps après (1752) dans la même ville. C'était là le noyau de la grande industrie alsacienne qui devait plus tard prendre une si grande extension, non seulement à Mulhouse qui fut son berceau, mais aussi à Colmar, Munster, Wesserling, Thann, Saint-Amarin, Guebwiller, etc., etc.

NUMERO SPECIAL D'AUTOMNE

Notre numéro de Juillet sera tout spécialement consacré aux Marchandises d'Automne. Tous les Marchands de langue française, en Marchandises Sèches, Tapis, Modes, Mercerie, Chemiserie, Bonneterie, Chapellerie, Fourrures, Vêtements, Lingerie, etc., en recevront un copie.

Les Manufacturiers et les Marchands de gros désireux de faire connaître leur nom et leurs marchandises à ceux qui achètent, sont priés de ne pas attendre pour retouner l'espace et nous envoyer la matière de leurs annonces ainsi que leurs vignettes.

Après le 26 juin, il sera trop tard.

TISSUS & NOUVEAUTÉS.

Avant de commencer la campagne d'automne, MM. Brophy, Cains & Co., liquideront à des prix extrêmement avantageux pour le commerce, toutes leurs lignes de piqués blancs, mouselines de fantaisie, ginghams, cotonnades anglaises et américaines pouvant être lavées. Ne manquez pas de demander des échantillons de ces marchandises, c'est une occasion qui ne se répétera pas.

MM. Brophy, Cains & Co., désirent attirer d'une façon toute spéciale l'attention du commerce sur leur choix de marchandises sèches pour la saison d'automne. Les achats ont été faits soigneusement et les commandes placées dans les meilleurs centres de production.



L'INDUSTRIE DES TAPIS AU CANADA

PAR M. JAMES P. MURRAY, DE TORONTO.

(Spécialement écrit pour TISSUS ET NOUVEAUTÉS.)

(Suite.)

Le Tapestry Les tapis de tapestry ont les fils de à bon apparence laine à la surface. Leur belle apparence et leur bas prix leur ont créé une grande demande parmi les gens qui demandent l'apparence pour peu d'argent à déboursier. Ici même, au Canada, ils sont très en vogue pour le salon de l'artisan, le fermier Canadien-français et, pour la même raison, chez un certain nombre de gens dans les autres provinces.

Le dessin s'obtient par deux procédés différents; le procédé le plus en vogue est celui-ci. La chaîne de face est tendue sur un large tambour à révolution lente et les bouts aussi nombreux qu'il y a de pièces dans l'impression en vue ont les couleurs peintes suivant le dessin. Au tissage le fil prend la forme de boucle au moyen d'un mécanisme qui insère des fils de métal qu'on retire ensuite. On se sert du même procédé pour les tapestry de velours, cependant aux bouts du fil de métal se trouve une lame de couteau qui coupe les boucles quand on retire le fil de métal. L'autre procédé pour produire le dessin sur le tapis de tapestry est de tisser d'abord le tapis avec le fil non teint et d'appliquer ensuite les couleurs requises par le dessin au moyen de blocs ou de rouleaux.

Les tapis de Bruxelles sont tissés sur un métier spécial avec un attachement Jacquard qui applique à la surface le fil de chaîne à la couleur réelle qu'exige le patron. Les fils de métal sont également employés dans les tapis de Bruxelles pour donner au fil la forme de boucle. Dans ce tapis, toutefois, le fil est teint en écheveau puis dévidé sur la bobine il est mis en position dans le cadre. Le tapis est désigné comme Bruxelles à trois, quatre ou cinq cadres, chaque cadre représentant une couleur. Dans chaque cas un fil unique du cadre est retenu à la face du tapis à la fois, les autres fils s'appliquant à l'envers du tapis. Les efforts tentés pour réduire au minimum la dépense inutile résultant d'un envers, surchargé de deux tiers et même des quatre cinquièmes du fil ont produit de nombreuses dispositions dont quelques-unes ont amené des perfectionnements dans le tissage mais beaucoup ont été au détriment de la durée du tapis. C'est le cas de dire qu'aucun genre de tapis n'a autant souffert des tâtonnements pour sa propre réputation que le tapis de Bruxelles durant ces dernières années.

Les tapis Wilton sont tissés sur les métiers à tapis de Bruxelles avec de très légères modifications, le brin coupé est obtenu de la même manière que pour les velours de tapestry.

Les Moquettes ont fait de grands progrès dans les dix ou quinze années dernières. La surface souple qu'on peut obtenir à l'endroit et les nombreuses nuances qu'il est possible d'employer accordent au dessinateur un champ illimité pour le dessin, la couleur et les nuances. Les fils de qualité relativement inférieure qu'on emploie en réduisent de beaucoup le prix et avec les avantages précédents la moquette a obtenu un succès incomparable. Comme dans beaucoup d'autres cas, la concurrence et la dépression des affaires ont amené une diminution de qualité au point de négliger complètement le point de vue de la durée et à un moment donné les sortes les plus inférieures furent éliminées du marché. La

moquette est également faite à l'aide d'un métier spécial dont des séries de tubes dirigent les fils en mettant en bonne place les couleurs propres. Sauf dans les meilleures qualités qui, dans ces dernières années, ont profité de nouveaux perfectionnements, les moquettes ont beaucoup perdu de leur valeur. Pour conserver la vente des meilleures qualités, beaucoup de fabricants ont emprunté à leur usage le nom d'"Axminster," sachant que les Axminsters sont reconnus pour les tapis faits sur métiers étroits, comme ayant la meilleure durée.

Un mot sur les Axminsters Il a été parlé dans les paragraphes précédents de presque toutes les sortes de tapis fabriqués pour le commerce du siècle actuel. Les Axminsters sont à peu près les seuls de ceux qui se font au métier au sujet desquels il peut être intéressant de dire quelques mots. Il y a quelques années, quand le siècle était encore peu avancé, dans une ville située sur la rivière Ax et qui doit à sa vaste cathédrale le nom d'Axminster, James Templeton produisait les premiers modèles de ce tapis qui a maintenu sa très haute renommée parmi les tapis étroits tissés mécaniquement, depuis que pour la première fois, il était mis sur le marché.

C'est le seul tapis qui demande un double tissage et, pour cette raison, il a le mérite de surpasser en durée toutes les autres sortes de tapis.

Pour produire un tapis de cette sorte, le dessin d'abord peint avec soin sur un papier spécialement préparé à cet effet, est coupé en bandes, d'après lesquelles est tissé un chenille dont les couleurs sont exactement assorties à celles du dessin telles qu'elles apparaissent sur le papier. Ce chenille est alors coupé en bandes étroites et passées à la calandre qui presse tous les bouts des fibres coupées de manière qu'après les avoir tissées en tapis, elles se tiennent droit. De grands perfectionnements ont été récemment apportés aux premières méthodes de tissage à la main et grâce aux procédés brevetés par la Toronto Carpet Manufacturing Co., les tapis Axminster peuvent désormais être manufacturés et vendus au consommateur par le commerce au prix d'un Bruxelles de valeur moyenne. Pour donner une idée des très nombreuses occasions qui s'offrent d'elles-mêmes de produire une variété de nuances dans un dessin, il suffit de dire que l'on peut tisser 180 nuances diverses dans un pouce carré. Le trait le plus remarquable dans un tapis Axminster est que tous les fils employés dans le tapis pour lui assurer la qualité de durée sont entièrement amenés à la surface. Grâce à cette méthode, l'économie de matières dispendieuses dans la confection du tapis est entièrement au bénéfice du consommateur puisqu'elles ne sont employées que là où il faut assurer la durée et non pas enfouies où elles sont inutiles comme dans les Bruxelles et les Wiltons. Par ce moyen la qualité de durée n'est nullement diminuée et le prix est tellement réduit qu'il met cet excellent tapis à la portée de toutes les bourses. A l'étranger on peut trouver la preuve que le tapis Axminster est considéré comme de haute qualité dans ce fait que les grands manufacturiers de Saxe et d'Autriche qui ont fait de si grands étalages à l'Exposition Internationale de Chicago en 1893, font maintenant de si beaux modèles dans les tapis carrés Axminster dans toutes les longueurs et jusqu'à quatre verges de largeur. L'immense marché que ces tapis entiers ont trouvé dans le commerce en Europe, aux Etats-Unis et au Canada prouve la popularité universelle dont jouit l'Axminster.

Ainsi se trouvent décrits en abrégé tous les tapis étroits tissés mécaniquement, à l'exception peut être des tapis "Hollandais" et "Vénitiens" et d'une ou deux autres sortes dont la demande a tellement baissé qu'il est difficile de les classer parmi les tapis qui alimentent le commerce aujourd'hui.

Les tapis d'une pièce, les descentes de lit et les carrés attirent maintenant plus que jamais l'attention du marchand pour son département de tapis.

LES PREMIERS TAPIS

Il serait difficile de dire exactement à quelle époque de l'existence humaine on a commencé à tisser, mais les traductions des premiers écrits attribuent aux Hindous, 1500 ans avant la naissance de Jésus-Christ, l'industrie du tissage. Mais ce n'est guère que 500 ans après que pour la première fois il est question de tapis.

"Le chef sons son toit les conduit,
Et les fait asseoir au milieu des tapis de pourpre".
HOMÈRE.

Trois cents ans environ avant l'ère chrétienne, dans un grand festival qui eut lieu en Egypte, raconte un historien de cette époque, on vit dans la tente du roi des tapis de pourpre royale ayant les mêmes dessins sur les deux faces.

Les tapis, ont été dès leur première apparition, associés à la grandeur qui s'attache à la royauté. C'est avec une ambition qui ne s'est pas abattue, qu'aujourd'hui la fortune recherche le plus riche produit du travail de l'artisan aux points les plus éloignés du globe. Le luxueux élément de la couche orientale, le tapis épais et moelleux aux couleurs qui ont résisté à l'épreuve des siècles et tous les autres accessoires d'un voluptueux repos sont encore aujourd'hui l'œuvre de la Perse, de l'Inde et autres pays orientaux, comme ils l'étaient chez les premiers Boudhistes alors que les artisans idéalisent leurs rois et leurs prêtres en tissant leur image avec une merveilleuse exactitude dans les tissus de soie et de laine si variés, si beaux et si coûteux qui, aujourd'hui même, sont encore considérés être ce qui existe de mieux en fait d'étoffes d'ameublement.

Mais les tapis d'Orient si renommés sont tous faits à la main et représentent le travail de plusieurs années. Ils portent l'empreinte du travail de l'homme; en eux l'artisan a tissé ses joies et ses tristesses, ses succès et ses revers, ses espérances et son désespoir.

BONS PLANS

A Paris, dans les grands magasins, la cliente reçoit, avec le premier objet qu'elle achète, une feuille de transfert qui est poinçonnée par la vendeuse avec indication de la valeur de l'achat à chaque comptoir où la cliente se rend ensuite. A la porte même où elle est entrée, le montant de ses achats est totalisé et, en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut avec le système généralement en usage ici, l'affaire est entièrement réglée. Si le temps et les forces d'une femme sont limités, il est possible de lui faire faire ses achats, le matin au lit et l'après-midi, sur son sofa. Les marchands de Paris n'hésitent pas à envoyer de grandes mannes ou des caisses remplies de lingerie aux hôtels et maisons de pension avec une vendeuse qui, si elle est experte, vendra deux fois la même quantité de marchandises, alors que l'acheteuse est installée à son aise chez elle et de bon humeur.

SOIERIES



DEPUIS notre dernier bulletin, dit le *Moniteur du Tissage Mécanique des Soieries*, les représentants des maisons anglaises et américaines se sont, en assez grand nombre, succédé sur notre marché de l'étoffe. Leurs opérations pour la saison d'automne, rendues prudentes par la baisse des soies et par le malaise qui résulte de la guerre entre l'Angleterre et le Transvaal, ont eu peu d'importance, et ont porté principalement sur le Damas, le Taffetas, le Satin Liberty, la Taffeta-taine, en noir et couleur.

line chaîne grège trame schappe et la Bengaline trame laine, en noir et couleur.

Les affaires en matières premières sont allées se traînant péniblement. Il s'est fait quelques achats de réassortiments à des prix qui accusent une nouvelle baisse, et cette situation menace de se prolonger jusqu'à la récolte des soies, tous les intérêts commandant d'ouvrir la nouvelle campagne avec des cours assez bas pour ne laisser place à aucune crainte de pertes sérieuses. Les marchés de production sont calmes et, de toutes parts, les renseignements sur la récolte sont assez satisfaisants.

Dans les usines de tissage mécanique, le travail demeure aussi actif que par le passé; toutefois, la recherche des métiers est moins pressée.

A Lyon, dans les ateliers à la main, le tissage est en diminution très sensible. Les commissions de printemps sont presque toutes terminées, et celles d'automne ne sont pas encore en exécution. Quelques ordres de *Taffetas* en 140 centimètres de largeur, pour stores, occupent un certain nombre de métiers.

A la campagne, la dépression que subit le travail est plus appréciable que le mois dernier, et les métiers à bras sont moins facilement alimentés par le *Satin Duchesse* et le *Taffetas cuit* de basse qualité dont la fabrication avait jusqu'à présent, conservé une allure assez soutenue.

En résumé, la situation du tissage mécanique est toujours bonne pour l'Uni teint en pièce, malgré l'accalmie qui règne, d'ordinaire, entre deux saisons et la baisse des soies qui fait ajourner la remise des commissions pour l'automne. En ce qui concerne les genres teints en flote, on découvre des indices d'une reprise très prochaine de la fabrication.

A Londres la vente des soieries est assez difficile et les transactions sont très limitées. La continuation de la guerre avec le Transvaal, la faiblesse avérée des cours de la soie, les stocks d'étoffes dont la Cité regorge, ne permettent guère d'espérer une situation meilleure, surtout en fin de saison. Les représentants des maisons anglaises, en ce moment à Lyon, n'achètent et ne commentent que le strict nécessaire et leur attitude réservée s'explique par la crainte d'une baisse plus accentuée de la matière première. Pour les besoins immédiats, il s'est fait quelques ventes en *Taffetas* et *Damas* noir ou couleur, *Mousseline soie*, *Crêpe de Chine*, *Imprimés* sur surah, satin Liberty, et pongée et en petits façonnés teints en pièce pour blouses. Le *Ruban* de St-Etienne est en bonne demande. Pour l'automne prochain, on augure bien du sort réservé à la *Panne relevée* imitant le velours façonné en uni et en imprimé.

A New-York, l'état général des affaires en soieries est loin d'être satisfaisant, et les prix tendent à la baisse. Les ventes, dans les maisons de commissions et de gros, sont peu importantes et les détaillants, voulant réserver



l'avenir, n'achètent qu'au jour le jour. L'*uni*, principalement le *taffetas*, continue à être dans le goût de la consommation, au détriment du *façonné* qui demeure bien délaissé. Malheureusement, le mode paraît disposée à favoriser les *lainages* et, par conséquent, à diminuer l'emploi des soieries. Les articles de fabrication lyonnaise ayant donné lieu à des transactions sont toujours pris dans les genres légers : *Mousseline soie*, *Plissés*, *Crêpe de Chine* et *Impressions sur étoffes* diverses. Les opérations des acheteurs américains arrivés en Europe, ou sur le point d'y venir, seront certainement restreintes par la faiblesse des soies, le malaise général causé par la longueur de la guerre entre l'Angleterre et les deux Républiques Sud-Africaines et par l'agitation que fait naître la future élection présidentielle aux Etats-Unis.

A Paris, la vente au détail se fait dans des conditions normales, mais les grands magasins possèdent de gros stocks invendus et ne sont pas encore encouragés aux achats. Les maisons de gros traversent une période d'indécision très accentuée et, dans la crainte d'éprouver plus tard des déceptions, ne savent sur quels articles fixer eurs choix pour l'automne.

Il faut espérer que cette hésitation n'aura qu'une courte durée, et sera bientôt remplacée par un sérieux mouvement d'affaires.

Dans les magasins de gros, on nous informe qu'il y a toujours une bonne demande pour les jupons en soie. Il nous a été donné de voir un élégant jupon en soie de Chine blanche avec des insertions de 3 pouces de large en dentelle au point de Paris.

Le velours panne jouit d'une grande faveur actuellement ainsi que le velours miroir. Le commerce de la mode fait de fortes commandes dans ces deux articles qui joueront un rôle important dans la confection des chapeaux pour les saisons prochaines.

La demande pour les étoffes unies qui a été très forte pour le commerce de ce printemps et, ne diminue pas pour l'automne, bien au contraire elle paraît devoir s'accroître.

VENTES D'OCCASION

Les meilleures marchandises pour les ventes d'occasion (*barryvains*) sont celles d'écoulement lent, celles qui ne sont plus de saison, celles qui ne peuvent que perdre de leur valeur ou celles qui sont détériorées ou vieillies. Le détailler doit dire franchement ce qui en est et ne rien exagérer quant aux marchandises et à leurs prix. Un comptoir spécial pour les occasions pourrait en devrait avoir sa place dans le magasin. A ce comptoir, dont il faut user judicieusement, on se débarrassera des stocks dont l'accumulation mangeraient tous les profits. Quand on vend des marchandises courantes au rabais pour ces ventes d'occasion, on ne doit les vendre ainsi que pour un temps déterminé ou n'en vendre qu'un certain nombre de verges. Dans vos annonces indiquez le fait clairement et tenez-vous en absolument à ce que vous avez annoncé. De cette façon, vous n'aurez aucun ennui en remettant ces marchandises dans votre stock régulier.

En suivant les principes ci dessus vous n'aurez pas de difficulté avec votre clientèle, vous conserverez le droit à la confiance, ce qui est quelque chose.

REGLEMENT DU MAGASIN

(Suite.)

12. CONDUITE. Envers vos camarades soyez réservés, obligants, secourables et courtois ; envers les petits messagers soyez doux et bienveillants, mais exigeants quant à l'exécution de leurs devoirs ; envers vos inspecteurs et les acheteurs soyez polis et prévenants, répondez avec empressement à tout appel qui résulte de vos fonctions ; envers vos patrons faites preuve de loyauté et tenez-vous pour obligés par devoir à servir leurs intérêts par tous les moyens convenables.

13. PARTICULARITES. Il est formellement interdit de rompre la discipline en :

Lisant des journaux, des livres ou des lettres pendant les heures de travail.

Mangeant son lunch, des fruits, etc. . . . ailleurs que dans les salles de lunch.

Chiquant ou mâchant de la gomme

Curant ses ongles ou peignant ses cheveux dans les salles de vente.

Flânant ou restant plus qu'il n'est utile dans les cabinets de toilette ou le vestiaire.

14. COSTUME. Les vendeuses, caissières, inspectrices et contrôleuses du stock doivent être vêtues de noir et proprement mises. Du 1er juillet au 5 septembre elles pourront porter une blouse de couleur pourvu que la couleur n'en soit pas éclatante.

15. VISITES. Les visites d'amis ne sont pas permises pendant les heures d'affaires.

16. DISCRETION. Ne parlez jamais des affaires de la firme ou de ce qui a trait au magasin quand vous êtes au dehors. Ce n'est pas commercial.

Aux Vendeurs.

17. DÉPARTEMENT DES VENDEURS. Les vendeurs doivent se souvenir qu'ils sont les employés de la maison et non d'un unique département. Quand ils sont requis par les inspecteurs de prêter temporairement leur concours à un autre département que le leur, les patrons s'attendent à ce qu'ils s'y prêtent de bon cœur.

18. VENTE DE MARCHANDISES. Dès la première minute que vous passez avec une cliente vous lui donnez une impression non seulement de votre propre personne, mais de la maison elle-même, cette impression peut la déterminer à acheter ou à ne pas acheter, à devenir une cliente de la maison ou à en dire du mal. Si vous vous montrez indifférent, elle s'en apercevra et il en résultera chez elle une mauvaise impression.

Montrez largement les marchandises à tous, acheteuses ou visiteuses ; soyez laborieux ; soyez agréables à tout le monde. Ce que nous voulons vendre est précisément ce que le *client* veut acheter. Nous voulons que chacun soit satisfait de chaque achat et nous n'épargnerons aucun effort pour remédier à toute cause de mécontentement.

Ne dites jamais à un acheteur que nous ne tenons pas des marchandises d'une qualité inférieure telle qu'il en pourrait demander — c'est une injurieuse maladresse.

19. INVENTAIRE. Vous êtes les gardiens de votre stock et vous en êtes responsables. Soyez continuellement sur vos gardes et veillez à ce qu'il ne soit ni détérioré ni volé. Quand vous remarquez quelque fait d'un caractère douteux, informez-en TRANQUILLEMENT votre inspecteur.

Rappelez vous que les marchandises propres, bien tenues, d'une belle apparence ont un heureux effet sur les visiteurs et appliquez-vous à tenir votre stock selon ce principe.

20. PRIVILEGE DE RETOUR. Si vous avez occasion de parler du privilège qu'a le client de retourner tout ce qui pourrait ne pas lui plaire, ayez grand soin de lui expliquer la chose exactement. Le but principal de ce mode de faire est de convaincre les étrangers que nous faisons les affaires honnêtement—que nous garantissons nos marchandises pour ce qu'elles sont. Les marchandises peuvent être retournées pour cause d'erreur ou de faute commise par nous ou notre intermédiaire, mais elles ne peuvent être retournées si elles sont salies ou frippées.

Quand on vous apporte des marchandises en retour, appelez votre inspecteur. Vous n'avez aucun pouvoir en cette matière dans aucune circonstance.

21. SOYEZ VIFS. Cultivez l'habitude de faire toute chose avec rapidité, mais néanmoins faites la bien. Servez les clients chacun à leur tour sans aucun passe-droit. Si vous pouvez en servir plus d'un à la fois ; c'est bien ; mais faites-le de telle manière que ni l'un ni l'autre ne soit négligé.

22. CONDUITE. Il n'est pas permis de se réunir en groupe ni de faire la causette.

Les vendeurs ne doivent pas causer entre eux sur des sujets personnels en présence des clients. Evitez de parler haut et de crier sans cesse après les garçons de caisse.

Les vendeuses et inspectrices n'ont pas la permission de s'appeler l'une l'autre par leur nom pendant les heures de travail. Toujours le nom doit être précédé, selon le cas, du mot mademoiselle ou madame.

Il est absolument interdit de s'appeler mutuellement d'un côté du magasin à l'autre.

Les garçons de caisse ne seront jamais envoyés en commission personnelle.

23. EN PARLANT ANGLAIS. Quand vous vous adressez à une cliente en anglais, ne dites jamais "lady" ou "ma'am," mais servez-vous toujours du mot "madam" à leur place.

24. COMMENT TRAITER LES CLIENTS. A l'égard des clients soyez plus que raisonnablement obligants, soyez invariablement polis et attentifs.

Il ne vous appartient pas de remarquer un manque d'égards ou une inconvenance de la part d'un client.

Qu'on soit agréable ou désagréable, souvenez-vous toujours qu'il est de votre devoir le plus urgent d'être obligants et serviables en vers tous.

Plus vous poussez loin l'oubli de vous-mêmes, plus vous êtes acceptable au client et plus aussi vous êtes utile comme employé. Remplissez strictement votre devoir en vous rappelant qu'un traitement courtis envers les clients aura pour effet de confirmer la bienveillance du public envers nous.

Aucun manquement à la politesse ne sera toléré.

25. FAUSSES REPRESENTATIONS. Ne vendez jamais rien sur une méprise, si vous savez qu'elle existe. Ayez soin de ne donner jamais une fausse impression sur aucun article. La firme ne désire nullement que vous donniez une impression erronée relativement à ses marchandises.

Ne parlez jamais dédaigneusement des marchandises ou de la manière de faire des maisons concurrentes. Vendez les marchandises uniquement sur leurs mérites. C'est une chose que vous devez toujours avoir présente à l'esprit.

26. MARCHANDISES NON EN STOCK. Les vendeurs doivent appeler l'attention de l'acheteur ou du chef du stock sur les remarques faites par les clients relativement aux prix, à la qualité ou à l'assortiment comparés avec ceux d'autres magasins. Si l'article demandé n'est pas en stock, informez-vous auprès du chef du stock s'il est possible de l'obtenir. Dans l'affirmative, offrez au client de le lui procurer.

27. FEUILLES DES MANQUANTS. Quand un client demande des marchandises qui ne sont pas en stock, le vendeur doit inscrire le nom de ces marchandises dans le livre des "manquants." Si un même article est demandé plusieurs fois, le nombre des demandes devra être également indiqué. Les "feuilles de manquants" seront réunies tous les soirs par l'inspecteur et envoyées au bureau du gérant.—A suivre.

La maison Wm Agnew & Co. 305, rue St Jacques, fait une spécialité des étoffes à robes de haute nouveauté et des soieries de toute description. Les marchandises de cette maison sont celles qui conviennent à la clientèle d'élite.

MM. S. Greenshields, Son & Co. ont constamment en mains un stock varié de gants de la célèbre marque Emil Poway, de Grenoble, France. Ces gants sont spécialement fabriqués pour le marché canadien et sont invariablement d'une qualité hors ligne.

MM. J. P. A. des Trois-Maisons & Cie ont reçu tout dernièrement un immense assortiment de Tulles noirs et blancs ; ces tissus sont tout indiqués pour la fin de la saison d'été. Cette maison a également reçu d'Italie une consignment importante de chapeaux Leghorn qu'elle met en vente à des prix très réduits.

Le département des draperies de la maison A. Racine & Cie 340 et 342 rue St-Paul, Montréal, est au grand complet. On y trouvera toutes les dernières nouveautés en fait de tweeds domestiques et importés ainsi qu'un assortiment varié et complet de Serges, de Beavers et d'étoffes à robes pour la saison d'automne.

Reconnaissant la vogue toujours croissante acquise pour les costumes et les jaquettes confectionnés pour dames, la maison Kyle, Cheesbrough & Co, compte faire de ces articles "genre tailleur" une spécialité. Sous peu ces messieurs seront en mesure de livrer au commerce les dernières nouveautés de cette ligne spéciale.

M. L. Duverger, bâtitse du Board of Trade, a en mains un assortiment complet de gants pour dames et messieurs. Les gants Alexandre sont dans les nuances portées actuellement. Ils ont la caractéristique du fini de la fabrication parisienne et sont, de plus, absolument garantis. Nous attirons tout particulièrement l'attention des commerçants sur une ligne de gants glacés à 89 la douzaine.

Le succès du département des costumes de dames, genre tailleur, de la maison Thos. May & Co., s'affirme de plus en plus. Cela n'a rien d'étonnant, ces toilettes étant faites d'après les derniers modèles de New-York et de Londres. Elles sont confectionnées avec les meilleurs tissus et se vendent à des prix qui permettent aux marchands qui les tiennent en stock de réaliser de beaux bénéfices.

MM. Thibaudau Brothers & Co, attirent l'attention de MM. les marchands sur leur grand choix de blouses de dames pour l'automne. Ces blouses provenant des meilleures manufactures sont irréprochables tant au point de vue de l'apparence qu'à celui de la qualité.

MM. Thibaudau Bros & Co, ont également en mains une ligne remarquable de corps et de caleçons en laine et en coton.

Les voyageurs de la Suspend Co., de Niagara Falls, partiront vers le 15 juin avec une ligne considérable de Bretelles pour le commerce d'automne, à la Marque de Commerce D. Cette ligne comprend un grand nombre de modèles nouveaux et exclusifs de bretelles de qualité supérieure et d'une fabrication irréprochable.
Bureau de Montréal, 207 rue St Jacques,
de Québec, 111, rue St Joseph.

L'EMPLOI DES IV VETEMENTS



La garde-robe du véritable élégant qui veut se faire remarquer en toute occasion et qui ne craint pas la dépense doit être composée de nombreux vêtements, qui diffèrent entre eux de forme et de couleur. Chacun de ces vêtements est destiné à un usage spécial réglé par les conventions mondaines du milieu que l'on fréquente.

La véritable élégance ne consiste pas cependant à posséder beaucoup de vêtements et à en changer sans motif. On peut être élégant sans être prodigue; sans être riche, on peut avoir une élégance d'un caractère modeste, qui se

remarque facilement; parfois même ce genre d'élégance sied mieux à l'homme bien élevé que l'élégance tapageuse, extravagante qui cherche à attirer les regards par une excentricité trop souvent de mauvais goût; l'exagération du reste approche du ridicule.

Il ne suffit pas d'être vêtu avec luxe pour se croire élégant; l'attitude, la conformation et la grâce naturelle dans les moindres mouvements du corps, *savoir enfin porter le vêtement*, telles sont les conditions essentielles qui donnent à la mise recherchée ce que l'on qualifie d'élégance.

Tous les objets qui complètent la toilette élégante doivent avoir le caractère de nouveauté exigé par le mode du moment. La chemise, la forme du col, la cravate, le gant, la chaussure et même la canne doivent être bien appropriés au vêtement et à la circonstance. En effet, si l'usage exige que pour un enterrement on soit vêtu de noir, il serait peu respectueux de porter une couleur extravagante; il serait tout aussi ridicule de paraître en soirée avec un complet veston à carreaux. Se promener sur les boulevards en redingote habillée et un chapeau mou genre Boer serait un peu grotesque. Il faut donc se soumettre aux usages du moment et éviter de se mettre en contradiction avec les convenances du savoir-vivre.

La toilette du matin, pour la promenade en ville, doit avoir un caractère de simplicité de pure fantaisie, et le complet veston, quelle que soit la couleur et le dessin de l'étoffe, est d'une mise irréprochable. Le gilet de fantaisie, puisque la mode le tolère, peut remplacer le gilet pareil au veston. Le chapeau de fantaisie noir ou de couleur est obligatoire.

Pour visites intimes du matin, le complet de nuance claire unie, avec jaquette à patte sur les jupes, coutures piquées, est d'une mise irréprochable; le gilet de fantaisie plus clair que le vêtement, ou en piqué en été, avec chapeau haut de forme et cravate voyante, compose un merveilleux costume.

Pour visites demi-cérémonieuses du matin, où les dames sont présentes, la jaquette de couleur noire bleue ou foncée, sans pattes sur les jupes, est de mise plus correcte; le gilet pareil à la jaquette et le pantalon clair sont de bon goût pour cette circonstance. Pour les visites officielles du matin ou cérémonieuses, la redingote noire à 3 ou 4 boutons, avec gilet blanc de laine en piqué et pantalon foncé ou à petites dispositions peu visibles, est de rigueur. Dans le monde officiel ou chez des supé-

rieurs hiérarchiques, on doit remplacer le pantalon de fantaisie par le pantalon noir.

Pour les visites à la campagne, la mise peut être modifiée et avoir un caractère plus simple et moins prétentieux, sans dépasser cependant les bornes de la correction et du savoir-vivre.

Nous laissons au pardessus le rôle qui le caractérise, quelle que soit sa forme et sa couleur. C'est d'ailleurs un vêtement de dehors, destiné à protéger contre la poussière ou le froid, et que l'on quitte au vestiaire en toute occasion, et il n'est pas toléré pour rentrer avec dans un salon.

Les visites de l'après-midi ont un caractère plus cérémonieux qui exige une toilette plus recherchée et moins fantaisiste. En ce cas, la jaquette habillée, en l'absence des dames, est tolérée; mais chez des personnes âgées, où la maîtresse et des demoiselles sont présentes, la redingote noire est obligatoire, soit avec gilet noir ou blanc ou de fantaisie à petit dessin.

Pour assister à un dîner d'amis, où les deux sexes sont présents, c'est encore le costume redingote qui doit être porté. Mais si c'est un dîner officiel et cérémonieux, l'étiquette exige l'habit, mais une tolérance fin-de-siècle admet le smoking pour les jeunes gens.

Pour toilette de soirée dansante: l'habit classique avec gilet blanc et cravate blanche et l'habit à châle, recouvert de soie, avec gilet croisé à 3 boutons. Le smoking, en ce cas, n'est porté que par les jeunes gens au-dessous de 16 ans.

Au théâtre, en loge, la redingote et le smoking (*tuaxedo*) sont de bonne tenue, mais à l'Opéra ou au Français, les jours réservés, l'habit noir est préféré et de mise plus correcte que la redingote.

Nous avions oublié la redingote de couleur claire déboutonnée et un peu longue, qui est en grande vogue pour la promenade, les courses, au Casino; bien portée, elle a un caractère d'élégance que rien ne surpasse; le gilet fantaisie et le chapeau gris haut de forme sont obligatoires.

Le raglan et le petit pardessus genre veston ne conviennent que les jours de courses ou pour l'équipage.

Le mac-ferlane, par sa largeur et sa forme, est devenu un vêtement pour voyage; il est aussi adopté comme sortie de bal et de théâtre. — (*Le Tailleur Moderne*).

M. Joseph Jacob, Victoria Chambers, rue McGill, 232 a en mains un bel assortiment de Worsteds, de draps Italiens, de Silésiennes et de fournitures pour tailleurs qu'il offre au prix actuellement cotés par les manufacturiers anglais.

Les voyageurs de la maison Brophy, Cains & Co., sont sur le point de commencer leurs tournées avec un assortiment complet d'échantillons de marchandises sèches au général, de nouveautés, de fantaisie et de bimbeloterie appropriés à la saison d'automne.

Les commerçants désireux d'avoir dans leurs magasins un stock attrayant d'ombrelles, dernier genre et de vente facile, ne sauraient mieux faire que de s'adresser à la Irving Umbrella Co. Ltd., de Toronto, dont M. Le Brocq, 232 rue McGill, est le représentant à Montréal.

La Dominion Suspender Co. vient justement de mettre sur le marché une nouvelle bretelle qui tranche complètement avec ce qui s'est fait auparavant. "Our Defender." est à élastique à double action, côté du dos, elle est si aisée que celui qui la porte n'en ressent pas la présence. C'est une des nombreuses et excellentes nouveautés que cette firme importante a produites. Des cartes de vitrines accompagnent chaque envoi avec le portrait de Baden Powell "Our Defender."

LA MODE

On voit beaucoup de chapeaux de tulle et de mousseline, ce n'est plus de la nouveauté, cela date de la première période de la saison et à peine entrevu nous en sommes fatigués.

D'après ce qu'on aperçoit de la seconde période : le tulle et les mousselines ne seront plus que des agréments utilisés par la garniture.

La paille et le crin, souvent un mélange de ces deux choses constitueront le chapeau formé et dressé ; quand je dis la paille c'est par tradition, car maintenant elle est presque toujours remplacée par des fibres de bois, des jones et des roseaux ; mais l'effet est le même, il offre de plus une grande diversité d'aspects.

Les formes sont à peu près celles que nous connaissons, les variations journalières sont très peu sensibles. La garniture a plus de ressources et plus de mobilité ; mais la nouveauté toute de tact et de doigté est difficile à rendre par écrit.

On pose beaucoup de fleurs, des branches de roses qui s'harmonisent admirablement avec le flou des tulles et des tissus légers. La toque chiffonnée n'a rien de bien particulier, c'est un thème connu où les ornements se disposent d'une manière en peu uniforme. Dans les grands chapeaux à relevés, dans la capeline très à la mode, il y a plus de style et de recherche.

Le canotier moins habillé est un chapeau de promenade ou d'excursion, qui ne comporte que des agréments d'une certaine simplicité : son charme réside dans la correction et les proportions de la forme.

Le décor le plus usité consiste dans une écharpe torsadée de tulle ou de ruban, un nœud, des coques relevées ou quelque motif d'où partent des couteaux d'aigle ou de frégate, une fantaisie pailletée ou une gerbe fleurie.

Les branches de roses sont très appréciées ; on voit aussi des pivoines, des quarantaines, des boules de neige et d'hortensia, des pavots, des pâquerettes accompagnées de feuillages, des fruits, cerises, raisins, mûres, amandes, etc., etc.

Les fleurs s'emploient en petites montures, sortes de branches ou de guirlandes sans mélange.

On ne veut plus de montures composites : unité de forme et de coloris, c'est la règle adoptée, elle est plus calme et plus harmonique.

Les plumes d'autruche sont assez demandées ou égard à la saison ; celles de couleur sont assez rares, cela tient sans doute à ce que les chapeaux étant colorés par eux-mêmes, on a besoin du noir pour faire une opposition. Il se fait aussi un peu de blanc, avec le soleil ce peu deviendra sans doute beaucoup. Parmi les fantaisies de ce genre je ne vois d'intéressant et de pratique, qu'une plume simple avec des têtes enfilées sur la côte. Une frisure renversée qui fait une sorte de frange, puis des follettes, sorte de petits boas noirs ou blancs ou mélangés de l'un ou de l'autre.

En plumes fantaisie, le pailletage paraît avoir vécu, les motifs composés ont peu de succès. Ce qui est d'un

usage courant se réduit à l'aigrette, la crosse, le goura, des couteaux dans les tons gris ou beige naturels, glacés d'une nuance quelconque, quelques ailes, mais en petite quantité par rapport aux saisons précédentes.

On voit très peu de bijoux, à peine quelques boucles ou quelques barrettes en simili montés sur argent ou en pointes d'acier.

J'ai vu quelques chapeaux avec des bandeaux et des motifs de petites fleurettes myosotis, héliotrope et lilas ; mais pour réussir que soient ces chapeaux, on doit constater qu'ils sont en minorité.

**

Les nuances pastels qui sont la grande mode à présent et que l'on retrouve constamment dans la mode et dans la nouveauté en général sont des reproductions exactes des teintes des crayons pastel dont se servent les pastellistes. Ces nuances ont été mises à la mode à Paris où les portraits au pastel sont très estimés. Les nuances pastel sont des couleurs tendres et très atténuées ; on les mélange le plus souvent avec des tons lustrés argent ou gris. Les dernières nouveautés en rubans et velours sont presque invariablement dans les nuances précitées.

**

L'on nous informe qu'à Paris les chapeaux préparés en vue de l'exposition sont d'une très grande simplicité. Ces chapeaux remarquables par leur peu d'accessoires n'en sont pas moins élégants ; leurs formes sont très belles et la paille de la plus grande finesse. Quelques-uns de ces chapeaux sont composés de trois espèces de pailles différentes entrelacées, ce qui produit un effet charmant.

Une des formes les plus en vogue est la toque dite espagnole ; elle est de forme ronde en paille couleur mais avec insertions de bandes de velours noir très étroites. L'on porte ce chapeau un tant soit peu sur le côté mais le rebord de devant couvre le front. Son unique garniture consiste en un gros nœud de velours chiffonné retenu par une épingle à ornements de perles. Dans les devantures des magasins de modes l'on voit exposée une grande quantité de fleurs et de fruits artificiels, mais les parisiennes les plus élégantes ne semblent pas en faire grand usage, à en juger par les chapeaux portés au théâtre, aux courses, etc.

**

Il est vrai que tout le monde n'est pas obligé de connaître le nom du créateur de l'industrie des fleurs artificielles à Montréal, mais nous aimerions bien que les typographes qui composent TISSUS et NOUVEAUTÉS ne nous fassent pas dire P. E. Raymond pour M. P. E. Raymond quand notre copie porte le nom du fabricant de fleurs et de plumes artificielles qui nous a si obligeamment renseignés sur les modes prochaines.

La fabrique de M. P. E. Raymond mérite d'être visitée ; les acheteurs qui iront au No 1639 rue Notre Dame y verront des merveilles en fait de fleurs artificielles.

**

Une haute nouveauté dans les dentelles est la dentelle de couleur. Elle trouve son principal emploi dans la confection des toilettes de ville. Nous avons déjà les dentelles jaune, crème et de couleur beurre. Les nouvelles sont dans les nuances pastel : rose, mauve ou bleu.



La dentelle de couleur est en soie et de la variété connue sous le nom de "Blonde Espagnole." Sa popularité à Paris est telle que bon nombre d'élégantes font teindre leurs dentelles. Une autre nouveauté parisienne est le tissu qui a été nommé "foulard" de couleur. Il a des airs de famille avec le satin d'Alsace mais il lui est de beaucoup supérieur au point de vue de la qualité. Ce tissu s'adapte parfaitement aux modes actuelles en ce sens qu'il se prête bien de lui-même aux dispositions de draperies et quoiqu'il soit plus épais que le foulard de soie avec lequel il a une ressemblance d'autant plus grande que tous deux ont des dessins analogues. La couleur du fond de ce nouveau tissu est de nuances atténuées tandis que les dessins sont de couleur blanche ou noire ou bien encore de la même couleur que le fond mais de nuance plus accentuée. Ce "foulard de couleur" a de plus l'avantage de pouvoir se laver.

**

Voici quelques nouveautés parisiennes dans les formes de chapeaux pour la saison d'automne.

La première forme a un bord étroit s'élargissant légèrement sur le devant et relevé délibérément tout autour; la calotte est presque plate.

Deuxième forme, bord large surtout sur le côté droit devenant plus étroit à l'avant où il décrit une courbe particulière. Le bord sur le côté droit est plat de façon à supporter les garnitures, tandis qu'il est relevé sur le côté gauche.

Une autre forme nouvelle est celle dont la calotte, très haute à l'arrière va en diminuant jusqu'au point de disparaître presque complètement à l'avant.

"On trouve également la forme "Gendarme" forme dont le devant et l'arrière sont relevés à la manière d'un croissant et dont les côtés se terminent par ainsi dire en pointes.

Finalement un chapeau genre "Toréador" dont les bords relevés sont complètement ondulés.

**

Parlons des ombrelles, c'est le moment. Celles que l'on porte le plus à Paris actuellement, sont ou couleur blanche ou bleu-pâle. Les blanches sont en soie avec des broderies ou unies. L'ombrelle en soie bleu-pâle est surtout de mise le matin, elle produit le meilleur effet avec un costume de serge bleue. L'ombrelle blanche est beaucoup plus pratique, car elle s'adapte à tous les costumes. On annonce comme devant être prochainement la grande mode l'ombrelle en mousseline blanche avec insertions en dentelles de valenciennes. La doublure de ces ombrelles est blanche ou de couleur.

**

On lance une nouvelle mode pour chapeaux de dames à Paris. Ce sont des chapeaux en cuir tressé, le cuir remplaçant la paille. Le cuir à ce destiné est très mince et très lustré, découpé en bandes étroites et tressé de la même manière que les rubans de paille. On en fait en brun, en gris et en blanc et aussi dans les couleurs voyantes telles que le rouge et le bleu, mais jusqu'à présent la nuance noire semble avoir été mise de côté. L'on en fait tantôt la base du chapeau, ou tantôt l'on s'en sert simplement comme garniture, mélangé avec le feutre ou le velours.

**

Actuellement le pompon a une grande place dans les garnitures de chapeaux. Ces pompons ou choux qui ont généralement de six à huit poices de diamètre se font en fleurs de toutes espèces: roses, chrysanthèmes, coquelicots, etc en mousseline. On voit aussi de ces fleurs confectionnées avec des plumes d'autruche.

On trouvera chez MM. Chaleyre & Co, un assortiment choisi de tulles noirs, blancs et de couleurs dans les derniers modèles des fabriques de Lyon, ainsi qu'un choix varié de rubans dans les largeurs favorites.

Les affaires pendant la première quinzaine de mai et le commencement de juin ont été particulièrement actives chez MM. Caverhill & Kissack. Ceci tient à l'arrivée tardive des chaleurs et surtout au nombre inusité d'attractions que cette importante maison offre au commerce. Les nouveautés de Paris et de Londres y sont toutes représentées et M. Wight visite fréquemment New York afin d'être toujours approvisionné des dernières créations dans la métropole américaine.

MM. D. McCall & Co, de Toronto, dont la succursale de Montréal est située 34 rue St-Pierre ont en magasin un assortiment des plus complets de chapeaux d'été, une variété de Sailors blancs, de chapeaux Leghorn, ainsi que toutes les fournitures pour garnir ces chapeaux: fleurs, tulles et chiffons en blanc, noir et couleurs à la mode.

Nous attirons l'attention du commerce d'une façon spéciale sur les chapeaux et bonnets pour fillettes, mis en vente par MM. Gilmore, Nephew & Co, 366 rue St Paul, Montréal. Ces chapeaux s'élèvent rapidement et permettent aux marchands de réaliser de beaux profits.

Les modistes et le commerce en général trouveront chez MM. Thos. May & Co, un assortiment immense de chapeaux pour la saison d'été ainsi que toutes les fournitures nécessaires pour la garniture de ces chapeaux, fleurs, tulles, chiffons et rubans. MM. Thos. May & Co, viennent de recevoir de New-York un envoi de chapeaux de paille "Ladysmith." Ces chapeaux font rage en ce moment à New-York et promettent d'être très en vogue au Canada.

La maison Thibaudeau Bros & Co, vient de recevoir un envoi important de soieries de couleurs dans les dessins les plus élégants. Ces soieries ont à fait adaptées aux robes, corsages et blouses pour dames, sont mises en vente à des prix très raisonnables. Le même envoi comporte un bel assortiment de foulards de soie dans les nuances bleues ainsi qu'une quantité de brochés noirs; ces tissus jouissent actuellement d'une grande vogue en Europe.

MM. A. Racine & Co, 340, 342 rue St-Paul, Montréal, ont actuellement en mains des lignes spéciales qui méritent à tous les points de vue l'attention sérieuse de MM. les marchands. Leurs choix de mousselines de provenances anglaise et américaine est très complet, de toute beauté et à des prix engageants. Ils ont également un jet exceptionnel de ripié canadien blanc et de couleur qu'ils mettent en vente au prix inusité de 6 cents la verge.

La Maple Clothing Company offrira prochainement au commerce une ligne exclusive de lingerie de dessous pour dames, en flanellettes de couleur. Pour l'automne elle continuera à manufacturer des blouses et des matinées en soie et elle attirera l'attention des marchands sur sa ligne populaire de blouses en satin noir. La demande a été tellement forte pour cet article que la Maple Clothing Co a pu à peine satisfaire sa clientèle, cependant par suite de nouveaux arrangements faits avec les fabricants étrangers elle est dès à présent en mesure de garantir au commerce une livraison plus régulière des commandes.

MM. Nisbet & Auld de Toronto, représentés à Montréal par M. F. E. Shaver, bâtisse Nordheimer, 207 rue St-Jacques, ont l'honneur d'informer MM. les tailleurs qu'ils ont constamment en mains les meilleures valeurs en fait de draperies pour uniformes militaires et municipaux, pour les uniformes de collèges et autres institutions. Ces draperies sont de diverses qualités importés et canadiens depuis l'article choisi jusqu'aux qualités bon marché. Examinez les échantillons de MM. Nisbet & Auld avant de signer vos contrats.

Chapeaux et Fourrures

Pour la prochaine saison d'hiver l'on s'attend, à Paris, à une forte demande pour les fourrures en général. Celles qui précédemment étaient uniquement employées, pour garnitures serviront à confectionner des manteaux et jaquettes de toutes pièces. On emploiera non seulement les fourrures soyeuses, telles que la loutre et le castor, mais aussi des peaux plus rudes telles que celles du loup noir, du loup ordinaire et même celles du skunk.

Les acheteurs des différentes maisons de fourrures de Paris qui sont de retour de la foire annuelle de Nijni Novgorod en Russie, rapportent que ce marché a été très ferme et que malgré les prix très élevés, il s'est fait un très grand nombre de transactions.

Dans les pelletteries de luxe la demande s'est surtout portée sur le Sable de Russie et sur les peaux de renard bleu argenté et croisé. Les chinchillas, les écureuils gris, les castors ainsi que l'hermine se sont également bien vendus.

Pour boas et garnitures de cou, on n'annonce pas de grandes nouveautés pour l'hiver 1900-1901. Les boas seront faits de peaux entières y compris têtes, pattes et queue. Les manchons — que l'on portait très grands l'hiver dernier — ne changeront guère de dimensions; le manchon proprement dit sera, en lui-même, plus petit mais le grand nombre de garnitures en fourrures ajoutées à l'étui lui donnera une apparence volumineuse. La nouveauté dans le manchon, consistera en une poche extérieure dissimulée par les garnitures.

Monsieur Hiram Johnson, marchand de fourrures de la rue St-Paul, nous dit qu'à l'heure actuelle il n'y a pas beaucoup d'animation dans sa branche de commerce. Les prix se maintiennent. Cependant on note une exception aux dépens du vison et du renard rouge qui faiblissent considérablement.

Pour l'hiver prochain, on s'attend à une très forte demande pour la loutre et le mouton de perse; ces peaux se vendent déjà très cher.

Le prix des fourrures est déterminé par les grandes ventes à l'encan qui ont lieu à diverses époques de l'année à Londres et par la foire de Leipzig en Saxe. A Londres les principales ventes sont celles de "Lampsons" en janvier, mars, juin et octobre et celles de la Hudson Bay Co. tenues aux mois de janvier et mars.

La maison Hiram Johnson, 494 rue St-Paul à Montréal, offre les plus hauts prix du marché pour les fourrures non apprêtées.

Les marchands de la campagne à qui on demande souvent quels sont les acheteurs de peaux de renard, loutre, etc., peuvent donner en toute confiance l'adresse ci-dessus aux chasseurs.

Bonneterie et Mercerie

M. E. Pelletier, gérant de la Maple Clothing Co. de Drummondville, nous dit que les affaires sont des plus satisfaisantes. " Nous sommes littéralement encombrés d'ordres et nous éprouvons quelque difficulté à les remplir vu la rareté de la main d'œuvre et la lenteur que les fournisseurs mettent à nous livrer les matières premières. Ces matières premières augmentent constamment de prix: les cotonnades, les tissus de laine aussi bien que les soieries et je ne prévois pas de baisse dans les prix au moins avant une année. Relativement à la main d'œuvre nous avons les meilleures ouvrières dans nos spécialités. Pour vous en donner un exemple je vous dirai que tout dernièrement 35 mains d'un département nous ont livré 372 blouses complètement achevées et prêtes à être emballées, après une journée de travail de 10 heures.

On nous commande actuellement une grande quantité de blouses en lawn et mousseline de couleurs.

Pour l'automne, la demande se porte sur les blouses en velours, en soie et en flanellette.

M. Massey de la Massey Knitting Co., 1625 rue Notre Dame nous informe que sa manufacture travaille à force en vue de l'automne et de l'hiver prochain.

Quant aux prix des matières premières employées dans la bonneterie, les fils de laines ordinaires sont stationnaires tandis que les fils de cachemire ont subi une baisse d'environ 5 p. c.

Les bas et demi-bas portent comme numéro de pointure le nombre de la mesure en pouces. Ainsi la pointure No 8 correspond à 8 pouces de longueur et ainsi de suite. Cette règle est invariable et toute marchandise ne s'y conformant pas peut être retournée au fabricant. La longueur de la jambe pour les bas doit atteindre au moins 27 pouces. Les pointures suivantes de bas correspondent à la pointure des chaussures et nous croyons que la table ci-dessous sera de quelque utilité aux détaillants :

BAS DE DAMES

Pointure de la chaussures	Pointure des bas
1½ à 2	8
2½ à 3	8½
3½ à 4½	9
5 à 5½	9½
6 à 6½	10
7 à 8	11

GARÇONS ET FILLETTES

Age	Pointure des bas
3 mois demande	4
6 " " "	4½
1 an à 1½ ans demande	5
2 ans à 2½ " "	5½
3 " " 4 " "	6

4 ans à 5 ans demande	6½
5 " " 7 " "	7
8 " " 9 " "	7½
10 " " 11 " "	8
12 " " 13 " "	8½

Bas à côtes. Les bas à côtes pour enfants devraient, en ce qui concerne la longueur de la jambe, mesurer au moins deux pouces de plus que le bas analogue en laine ou coton uni, pour compenser le retrait qui se produit lorsqu'on met le bas à côte. La règle ordinaire qui exige que le bas ait trois fois la longueur du pied s'applique aux bas unis.

Dans les bas de bicyclette pour jeunes gens et dans les pointures suivantes : 9, 9½, 10, 10½, 11 la longueur devrait être de 2 pouces de plus que trois fois la longueur du pied.

Pointure de la chaussure	Pointure des bas
4-5	9
5-6	9½
6-7	10
7-8	10½
8-9	11

Demi-bas pour Hommes. Dans les demi-bas pour hommes les 9 pouces devraient avoir 12½ pouces de longueur de jambe et pour les pointures 9½, 10, 10½, 11, 11½ augmentez chaque pointure de ½ pouce à mesure que la pointure devient plus forte; ainsi les 11½ mesureront 15 pouces de longueur du talon à l'extrémité du bas.

Pointure des chaussures	Pointure des bas
6	9½
7	10
8	10½
9	11
10	11½

Manière de trouver la pointure. Si une dame ne connaît pas la pointure de ses chaussures, priez-la de fermer son poing en mettant le pouce en dedans, entourez la main ainsi fermée avec le pied du bas et vous aurez la pointure à peu près exacte de la personne, le bout et le talon devant se rejoindre.

La Bonneterie doit être élastique. L'élasticité est la qualité la plus essentielle de la bonneterie. Quelle que soit la beauté, la finesse ou la qualité des fils ou de la laine dans la bonneterie pour hommes, femmes et enfants, il faudra la rejeter si elle ne possède pas l'élasticité essentielle à sa durée.

La bonneterie de laine, comme on sait, se retrécit au lavage : en vendant des bas d'enfants, donnez chaque fois un demi point en plus de la mesure demandée.

La maison J. P. A. des Trois-Maisons, offre en ce moment au commerce des occasions rares provenant de la liquidation des marchandises d'été telles que formes de chapeaux, fleurs, garnitures diverses et accessoires pour modistes.

On trouvera constamment chez MM. Mark Fisher, Sons & Co, un immense choix de draperies importées et domestiques. MM. Mark Fisher, Sons & Co n'ont pas été obligés de marquer leurs marchandises à des prix plus élevés ayant fait d'importants achats avant la hausse.

Laines et Lainages

A une réunion des filateurs de laines de l'Allemagne, tenue à Leipsig, et à laquelle 1,400,000 métiers étaient représentés, il a été décidé de réduire la production de 20 p. c. à partir du 1er juin jusqu'à la fin de l'année courante.

Les avis reçus de Paris annoncent que pour l'automne et l'hiver prochains, la mode sera pour des étoffes unies avec de légers fils de bure et de granite soyeux. Les couleurs favorites, dès à présents, annoncent comme devant être dans les tons bruns, beige et gris et dans les tons plus voyants, les couleurs rouge, prune et bruyère seront les favorites.

M. A. Berman, manufacturier de pantalons en gros et jobber en tweed nous dit qu'à l'heure actuelle les affaires sont bonnes et qu'il a peine à satisfaire ses nombreuses commandes.

Quant aux prix, les tweeds canadiens ne faibliront pas; on s'attend cependant à ce que les échantillons de tweeds pour l'année 1901 soient marqués un peu plus bas. Les tweeds et lainages importés sont stationnaires avec une tendance à la baisse.

Par suite des prix élevés auxquels étaient cotés les étoffes de manufacture anglaise, on a importé à Montréal de fortes quantités d'étoffes allemandes: ces étoffes tout en n'ayant pas le fini de l'article anglais présentent néanmoins une bonne apparence et se vendent à des prix beaucoup plus avantageux. Voici quelques prix: les Worsteds anglais se vendent de 40 cents à \$1.00 la verge, tandis que les Allemands sont cotés de 22 à 28 cents, droits de douane inclus. Il est bien entendu que ces marchandises sont celles dont se servent les manufacturiers en gros de vêtements et ne sont nullement des draperies de choix. Les prix des doublures, du fil et des diverses fournitures se maintiennent. Quant à la mode, au Canada, on demande toujours les pantalons étroits tandis qu'à New-York les pantalons se font plutôt larges.

M. McBoyle, de MM. Mark Fisher, Sons & Co. nous informe que le marché des lainages a subi quelque réaction, mais néanmoins il ne s'attend pas à un mouvement de baisse accentué. Selon lui, le prix des lainages n'a jamais augmenté dans la même proportion que la matière première.

MM. Nisbet & Auld ont un assortiment choisi de draperies pour la saison d'été telles que Serges, flanelles, "Golf Cloth" en rouge et dans toutes les nuances à la mode. Ils ont également un choix complet de fournitures pour tailleurs, draps italiens Siciliennes canevass. Ils attirent l'attention des tailleurs ayant une clientèle de choix sur une ligne spéciale de satins et de soie pour doublures. Ces tissus sont de toute beauté et l'on ne saurait les trouver ailleurs. MM. Nisbet & Auld sont représentés à Montréal par M. Shaver 207 rue St-Jacques.

Vendez des Marchandises d'Été pendant l'Été

"Poussez la vente" est le mot à adresser à vos employés. Prenez vous-même une double dose **"d'activité."** La chaleur est arrivée en retard. La saison pour la vente de marchandises d'été sera de près d'un mois plus courte que d'habitude.

Il vous faudra d'extra bons leaders pour **"pousser"** la vente. Nous avons quelques lignes à liquider dans les premiers jours de juin, comme les Gingham, les Indiennes, les Mousselines, les Soies de fantaisie, etc. Nous n'avons pas de grandes quantités dans aucune de ces lignes.

Les commandes de Piqués blancs, Mousselines blanches, Organdis blancs, Lawns blancs et Costumes en toile Crash seront remplies aux anciens prix. Les quantités sont limitées, commandez sans retard !

MARCHANDISES RÉGULIÈRES en COTON pour L'AUTOMNE 1900.

Tout ce dont vous avez besoin en fait de Cotons gris, Cotons blancs, Denims, Cotonnades, Tweeds Ladas, Shirtings à chemises, Coutils, Flanellettes importées et canadiennes, Couvertures en Coton.

Doublures en tous genres.

Essuie-mains et Toiles pour Essuie-mains en coton, Toile et Damassé.

SPÉCIAL POUR L'AUTOMNE 1900.

Canevas élastique français ; aussi Canevas noir, ardoise et blanc. Nous en avons quelque cent pièces, du spécial comme valeur et prix.

ÉTOFFES À ROBES POUR L'AUTOMNE 1900.

Nouveautés en Etoffes à robes, noirs et de couleurs. La plus grande série de Tweeds pour costumes et de Tweeds pour jupes qui ait jamais été exhibés par aucune maison au Canada—**Tout de la Nouveauté.**

N'oubliez pas que nous avons des lignes complètes de Rideaux, Gants, Bonneterie, Vêtements de dessous, Rubans, Dentelles, Garnitures, Articles de Fantaisie et Articles de Tablettes.

BROPHY, CAINS & CO.,
23 Rue Sainte-Hélène, - - - - MONTREAL.

Revue Générale

M. Harper, l'acheteur en Europe de MM. Caverhill & Kiscock, vient d'arriver à Montréal. Il nous informe que les indications pour l'automne et l'hiver sont que l'on portera dans la mode une grande quantité de velours et de rubans avec dessins à carreaux. Ces tissus serviront également pour la confection des robes. C'est ce qui se vend actuellement à Paris et à Londres. A Paris la demande pour les chiffons a sensiblement diminué ; on les remplace par les tulles qui promettent de devenir le tissu à la mode pour la dernière partie de la saison estivale.

Les formes de chapeaux les plus en vogue sont les turbans. A Londres on affectionne particulièrement les Walking Hats, genre militaire.

Les affaires en Europe sont excellentes ; le marché pour les modes et accessoires de modes est très ferme et l'on ne s'attend pas à une diminution dans les prix au moins avant six mois.

Incidentement, M. Harper nous dit qu'il a visité l'Exposition de Paris qu'il a trouvée magnifique ; son succès s'affirme de jour en jour ; les Anglais qui s'étaient abstenus jusqu'à présent commencent à arriver en foule ; bon nombre d'entre eux cependant retardent leur visite jusqu'au mois de septembre.

M. Slessor sr. de la W. R. Brock Co., Ltd. veut bien nous donner quelques renseignements. Les renseignements de M. Slessor sont d'autant plus précieux qu'il s'est livré à une étude approfondie des marchés d'Angleterre et du Continent où il vient de passer plusieurs mois. Voici en substance ce que nous dit M. Slessor :

Les marchés anglais n'ont jamais été aussi fermes qu'à l'heure actuelle. La hausse s'est surtout produite sur les cotonnades. Le mouvement de baisse momentané qui s'est produit dans les lainages provient d'un excès de spéculation de la part de certains manufacturiers français et belges. Les banques qui leur avaient fait de fortes avances les ont forcés à liquider. Une baisse importante ne peut avoir lieu pour cette raison que les prix de la main d'œuvre de la teinture et du finissage ont considérablement augmenté.

Dans les marchandises de Bradford (étoffes à robes), on constate une forte demande pour les crêpons noirs ainsi que pour les tweeds servant à la confection des costumes de dames. Les lawns et les mousselines se maintiennent également bien, mais la grande avance s'est surtout fait sentir sur les cotonnades de qualité supérieure qui sont en avance de 25 p. c.

M. L. A. Duverger, entrepositaire des gants Alexandre à Montréal nous dit que les affaires sont excellentes tant dans la province de Québec que dans celle d'Ontario ; les paiements s'y font avec beaucoup de promptitude, la demande pour gants de Suède se maintient ; on semble rechercher surtout les nuances claires telles que les ardoises et les modes.

L'impression que M. Kyle, de Kyle, Cheesbrough & Co. rapporte d'Europe où il vient de passer deux mois est que le marché de marchandises sèches est très ferme. La baisse des laines brutes n'a pas affecté le prix des tissus. Les piqués et les cotonnades de fantaisie sont toujours très en demande à des prix élevés. Pendant son séjour à Paris, M. Kyle a remarqué que les dames les plus élégantes portaient beaucoup de robes genre tailleur. La jaquette "Boléro" jouit d'une très grande faveur.

En fait de garnitures pour le cou, on porte à Paris un très grand nombre de boas, seulement la plume est remplacée par le chiffon noir ou de couleur. Cette garniture produit un effet des plus gracieux et des plus élégants. M. Kyle a également constaté une très forte demande pour le chiffon et le crêpe de Chine. Les tournures qui semblaient avoir été abandonnées ont reparu dans la toilette féminine. Ces tournures diffèrent des anciens articles de ce genre en ce sens qu'elles sont moins volumineuses et servent à faire ressortir le contour des hanches.

M. J. P. A. des Trois-Maisons nous dit que les affaires sont bonnes. En ce qui le concerne personnellement, les apparences sont que le mois de juin 1900 montrera certainement un chiffre d'affaires de beaucoup supérieur à celui du mois correspondant de 1899. Il faudrait cependant remarquer que l'arrivée tardive de la belle saison est pour beaucoup dans cet état de choses. Les modistes de détail sont en général, très satisfaites et font leurs paiements avec promptitude. La demande actuelle se porte tout naturellement sur les "Sailors" blancs. Les "Leghorns" se vendent également bien.

En fait de garnitures, l'article chiffon est très couru mais il cédera bientôt la place aux Tulles de toutes descriptions.

En fait de fleurs, bonne vente de Chrysanthèmes et de grosses roses touffues.

Chez M. M. D. McCall on est très satisfait de l'état actuel des affaires ; les collections se font bien. La saison du printemps qui a été tardive a empêché les détaillants de s'approvisionner fortement dès le début de la saison, mais ils se sont rattrapés dans la dernière quinzaine de mai et dans la première partie du mois de juin. Le commerce d'étoiles est pour ainsi dire achevé et M. M. D. McCall montreront prochainement leurs nouveautés pour l'automne.

A part des réassortiments, la demande actuelle se porte principalement sur les chapeaux en paille blanche, les "Sailors" blancs, et les chapeaux Leghorns.

Dans les tissus pour la mode, les chiffons et les tulles sont les plus demandés.

Monsieur Nadeau, gérant de la maison Thibaudeau Bros. & Co. ne constate pas de grands changements dans les prix des marchandises sèches, les marchés demeurent très fermes sans aucune indication de baisse. Les affaires sont satisfaisantes et les collections se font bien, surtout depuis une quinzaine de jours. La demande des détaillants se porte surtout sur les marchandises légères telles que les mousselines et autres tissus susceptibles d'être lavés.

VENTE DE SURPLUS

Par suite de l'arrivée tardive de nos ordres répétés, nous avons un fort surplus de Dentelles et d'Étoffes à Robes en stock. Nous offrons ces marchandises à des escomptes de 15% @ 50% sur nos prix réguliers.

Venez nous voir. Nous pouvons vous rendre votre visite profitable.

ORDRES PAR CORRESPONDANCE SOLLICITÉS.

L'Entrepot des Dentelles du Canada

KYLE, CHEESBROUGH & CO.,

16, RUE STE-HELENE, MONTREAL.

The Guelph Carpet Mills Co.

Limited.

**BEAUX TAPIS BRUXELLES, WILTONS,
et INGRAINS.**

Dessins et couleurs superbes ; premier choix de marchandises. Bruxelles et Wiltons, à 3, 4 et 5 trames, bordures et tapis d'escaliers assortis. Ingrains, 2 et 3 chaînes, toutes qualités standard. Carrés de tapis artistiques (Art Squares), 3 et 4 verges de large, toutes longueurs.

Les marchandises qui sont le plus demandées sont celles qui se vendent le plus rapidement.

LE COMMERCE peut en toute sécurité augmenter le volume de ses affaires avec nos spécialités et être assuré de prompts livraisons.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE.
NOS ÉCHANTILLONS D'AUTOMNE SONT MAINTENANT PRÊTS

The Guelph Carpet Mills Co., Limited.
GUELPH, ONT.



M. J. O'Malley qui représente MM. Chas. Reid & Co. de Toronto, nous dit que la saison qui est sur le point de se terminer est une des plus extraordinaires dans l'histoire de la mode, en ce sens que les fleurs, les plumes et les rubans qui ont eu la plus grande place dans les garnitures de chapeaux ont été remplacés par les chiffons, les tulles et les gazes de toute sorte. Cet état de choses nouveau a été plus profitable à la modiste qu'aux maisons de gros. La saison a été très courte par suite du mauvais temps qui a fait perdre au moins un mois.

Au sujet des modes nouvelles, M. J. O'Malley nous informe qu'il est prématuré de se prononcer dès à présent, car les maisons de gros ne font que commencer d'envoyer leurs échantillons pour l'automne et l'hiver; cependant l'on note une tendance prononcée pour les plumes.

M. A. O. Morin nous dit: Le marché est aussi ferme que par le passé. On nous informe que les laines fines brutes sont un peu meilleur marché, mais jusqu'à présent nous ne constatons aucune diminution dans les prix des laines ouvrées et nous ne voyons pas comment la diminution des laines pourrait occasionner quelque différence dans les prix actuels avant six mois. Le marché de la bonneterie et celui des broderies sont aussi fermes que jamais.

M. Laurencelle, représentant de MM. Perrin Frères & Cie, nous dit que les prix des gants n'ont subi aucun changement, malgré la hausse des peaux sur le marché de Grenoble. Les prix futurs seront déterminés à l'époque où se font les commandes pour le Printemps et si la hausse des peaux se maintient, les fabricants seraient peut-être obligés d'augmenter leurs prix.

Quant aux affaires, M. Laurencelle nous dit qu'elles sont très bonnes et constate une forte augmentation sur celles de la période correspondante en 1899.

La demande se maintient pour les gants glacés à deux fermoirs. Les gants de Suède jouissent d'une grande faveur ainsi que les gants blancs que les dames portent beaucoup à présent et en toutes occasions.

Nous avons vu chez M. F. B. Mathys des échantillons de tweed manufacturés par la Canadian Woollen Mills de St-Hyacinthe. Ces marchandises sont remarquables par leur fini, leur souplesse et la grande variété de leur couleurs. Un semblable échantillonnage fait certainement honneur à l'industrie canadienne.

Un des associés de MM. Waldron, Drouin & Cie, nous communique ce qui suit relativement aux modes actuelles de la chapellerie: Le commerce des chapeaux de feutre nous s'est assez fortement ressenti de l'arrivée tardive de la belle saison; par contre les chapeaux durs ont été de vente facile la demande se portant surtout sur la forme plutôt petite avec bords embrés. Les couleurs prédominantes sont le noir et une nouvelle nuance connue dans le commerce sous le nom de Castor. Les Fédoras se vendent également bien dans les nuances gris perle et Castor. En fait de chapeaux de paille, ceux confectionnés en grosse paille "Jumbo" ont accaparé la demande. Ils se font avec ruban de fantaisie.

Chez MM. Thos. May & Co, on s'occupe surtout des réassortiments à l'heure actuelle. La demande du commerce et des modistes se porte comme d'habitude, à pareille époque de l'année sur les "Sailors" et les "Walking Hats" de tous genres. MM. Thos. May & Co viennent de recevoir de New-York un chapeau de paille qui se porte à la campagne ou sur les plages. C'est le "Lady-smith". Ce chapeau est en paille très souple dont on peut rabattre les bords à volonté. Son unique garniture consiste en un large ruban de soie froncée, généralement de couleur bleue et orné de petits dessins blancs.

Nous ne saurions trop recommander aux commerçants de la campagne de visiter les magasins de MM. Gilmour Nephew & Co. quand ils viennent à Montréal pour y faire leurs commandes. On trouvera chez ces messieurs un grand nombre de jobs dans presque toutes les lignes de la marchandise sèche. MM. Gilmour, Nephew & Co. sont les agents canadiens de la grande maison de Londres Geo. Brettle & Co., Ltd. Cette agence leur permet de vendre les marchandises anglaises au prix du gros sur le marché de Montréal.

Pour la saison d'été MM. Gilmour, Nephew & Co. ont un assortiment complet de chapeaux brodés en Lama, pour enfants.

Monsieur F. E. Shaver qui représente à Montréal MM. Nisbet & Auld de Toronto est de l'avis général, c'est-à-dire que les affaires sont satisfaisantes. Anticipant les chaleurs et la saison des villégiatures, les tailleurs s'approvisionnent de tissus en flanelle et en serge appropriés au Yachting, aux réunions de Golf et de Tennis. Les tissus dont nous parlons sont appelés "Cricketing Flannels" ils sont très légers et font des vêtements ayant une très belle apparence. Ils sont généralement à fond blanc traversé par des rayures bleues ou à fond bleu avec rayures blanches.

Pour les autres costumes on vend à présent beaucoup de serges bleues ou blanches pour la confection des vestons à deux rangées de boutons. En fait d'étoffes pour pantalons, les tailleurs commandent des étoffes "Worsted" à petits carreaux ou avec de légères rayures dites "Hair line." On achète également des tissus "Khaki" pour faire des gilets de fantaisie.

L'un des associés d'une de nos plus importantes maisons de marchandises sèches est d'opinion que, pour le mois de juin, la demande se dessine nettement pour les étoffes légères avec une préférence marquée pour celles que l'on peut laver (Wash Fabrics).

On commande beaucoup de toiles de toutes sortes: toile à foin, toile écrue, "Crash." Ce dernier article est très demandé pour la confection des costumes et les jupes. On semble négliger quelque peu l'article de fantaisie pour s'en tenir à l'article uni.

Un autre tissu qui a une grande vogue cette saison est le Gingham Zéphir Ecossois. Il se fait dans des dessins imitant la soie et dans les dessins "Plaids." Ces marchandises se lavent bien et leurs prix n'ont pas avancé considérablement cette saison. Il y a également une bonne demande pour les mousselines genre "piqué" d'après le patron Vandyke ou bien encore avec impression de petits bouquets de fleurs. Dans les mousselines de couleurs celles qui se vendent le mieux sont dans les nuances "héli" et vert Nil.

CAVERHILL & KISSOCK
Importateurs d'Articles de Mode
 ———— **ET DE** ————
Marchandises Sèches de Fantaisie
91 Rue Saint-Pierre
 MONTREAL.

THE EMPIRE CARPET CO.

AUTOMNE 1900

Nouveaux Echantillons . .

 **Prêts Maintenant**

Magnifique série de ————

**Dessins et Coloris nouveaux à
des prix inconnus jusqu'à ce jour.**

ATTENDEZ LA VISITE DE NOS VOYAGEURS.

THE . . .
EMPIRE CARPET CO.

St. Catharines, Ont.

Au Commerce

Nous venons de déménager dans notre
 nouvel et spacieux établissement, 180
 rue Dorchester, Saint-Roch, où notre
 installation nous permet de fabriquer
 rapidement et avec économie.

Dans ces conditions, nous sommes en
 mesure d'offrir au Commerce des avan-
 tages exceptionnels.

Nos voyageurs se présenteront chez
 vous avec nos marchandises d'hiver.
 Veuillez leur réserver la faveur de vos
 ordres qui seront remplis à profit pour
 vous.

FUGERE & FRERE

...PROPRIETAIRES...

Quebec Clothing Mfg Co.

180, RUE DORCHESTER

(Pres du Parc Victoria)

St-Roch, QUEBEC.

La jaquette pour dames la plus en vogue en ce moment, à Paris, est le Boléro appelé aussi jaquette Figaro et jaquette Eton.

Chez MM. A. Racine & Cie. on nous informe que les ordres pour le commerce d'automne arrivent en quantité très respectable. Il n'y a aucun changement important à noter dans le prix des marchandises; le marché reste toujours très ferme.

Pendant la semaine précédant la fête de la reine il y a eu un nombre inusité de visiteurs de la campagne chez MM. S. Greenfields Son & Co. Inutile de dire que tous ces visiteurs ont été très impressionnés par la beauté des nouveaux magasins de cette maison.

M. James Gilmour, de Gilmour, Nephew & Co. rapporte que les affaires vont bien. Les marchands de la campagne s'approvisionnent maintenant que la saison d'été a définitivement commencé. Les paiements sont bons et personne ne semble avoir à se plaindre.

M. Slessor jr. de la Brock Co., Ltd., nous informe qu'il ne se souvient pas d'avoir vendu autant de drapeaux que cette année à l'occasion de la fête de la reine. Chose curieuse ce n'est pas de l'Ontario ni de Montréal que les fortes commandes sont venues, mais de Québec et de ses environs.

Les principaux manufacturiers des Etats-Unis ont avancé le prix des tapis Ingrains.

La Bigelow Carpet Co. a avancé ses prix de 52½ à 57½.

Tyins, Dietz & Metzger Co. de Philadelphie à 55c.

T. J. Reveney & Co. de Philadelphie à 57½c.

Les exportations de soie manufacturée venant de Yokohama, Japon ont atteint les chiffres suivants pour la période comprise entre le 1er janvier et le 28 mars: Mouchoirs 135,622 douzaines dont 41,643 douzaines destinées à l'Amérique. Soieries en pièces de 211,183 pièces dont 94,190 pièces pour l'Amérique.

Nous ne constatons aucun changement dans les modes du mois écoulé pour les chemises et les cravates, nous dit le représentant d'une des principales maisons de merceries pour hommes, si ce n'est que la demande en fait de chemises semble se porter exclusivement sur l'article de couleur; en fait de cravates celles, qui ont le plus de vente sont les Rumelunda en forme de mouchoirs.

M. M. Fitzgibbon, de la maison Fitzgibbon, Schafheitlin & Co., nous dit que le marché des lainages est moins ferme que par le passé et que le mouvement de hausse est enrayé. Il attribue ce fait à un excès de spéculation et aussi à un excès de stock de tissus chez certains manufacturiers. A de rares exceptions près les livraisons des marchandises continuent à être très lentes. M. Fitzgibbon vient seulement de recevoir un lot d'étoffes qui auraient dû lui être livrées le 1er mars.

D'après M. C. X. Tranchemontagne, le marché des lainages est ferme. Quant à des changements de prix il n'en prévoit point avant le printemps prochain. Après avoir fait son inventaire, M. Tranchemontagne se déclare très satisfait, les affaires ont été au moins aussi bonnes que l'année dernière.

Pour le commerce d'automne la demande se porte principalement sur les étoffes Oxford, les tissus gris de toutes nuances et ceux de couleur olive.

Relativement à la situation actuelle du marché des marchandises sèches, M. Leslie Gault de la maison Gault Bros. Ltd., a bien voulu nous fournir les renseignements suivants: Le ton des marchés en général est très ferme. Les manufacturiers de cotonnades du Canada ont encore de l'ouvrage pour plusieurs mois. Comme preuve de l'activité, je vous dirai que des marchandises que j'ai commandées au mois de juin et de juillet 1899 ne me sont livrées que maintenant, je ne prévois aucune baisse dans cette classe de marchandises pour au moins 6 mois à venir.

Quant au marché des lainages, les filatures de l'Angleterre ont encore de quoi s'occuper pendant 3 ou 4 mois. Pour conclure je vous ferai remarquer que ni ma maison ni les autres maisons de gros de Montréal n'ont avancé les prix en proportion de ceux ayant cours en Angleterre. Tandis que les marchandises y ont augmenté de 25 à 30 p. c. nous ne les avons guère avancées que de 12 à 15 p. c. ici.

M. W. Alexander est le représentant à Montréal de l'importante maison S. F. McKinnon & Co. Ltd. de Toronto. Cette maison fait non seulement le commerce de confections pour dames, mais aussi celui d'articles pour modes. Relativement à cette dernière spécialité, M. Alexander trouve qu'il est un peu tôt pour se prononcer sur le commerce d'automne; cependant, dès à présent, une forte demande se dessine pour les plumes et pour les ailes qui seront, nous dit-il, les garnitures à la mode pour chapeaux d'automne et d'hiver.

Quant aux manteaux et aux costumes de dames confectionnés, cette branche spéciale a pris un essor considérable; les chiffres suivants en donneront une idée: La maison McKinnon & Co. qui, l'année précédente faisait 900 jaquettes et manteaux par semaine, se propose d'en fabriquer 1700, en dehors des costumes de dames qui eux aussi atteignent un chiffre considérable.

Pour l'automne et l'hiver on portera des jaquettes en Kersey, en Beaver, en Frisé. Ces jaquettes auront une longueur d'environ 23 pouces et les manches seront plus larges que par le passé.

M. Duncan Bell, représente dans notre ville plusieurs manufacturiers importants de l'Angleterre et par conséquent il est tenu constamment au courant des fluctuations des marchés. Voici en substance ce qu'il nous a dit au cours d'une entrevue qu'il a bien voulu nous accorder: Toutes lignes de tissus Worsteds sont vendues moins cher à présent. La réduction s'est surtout fait sentir sur les meilleures qualités. Néanmoins les prix cotés sont en hausse de 20 à 25 p. c. sur les prix cotés il y a 18 mois. M. Bell nous annonce que nombre de manufacturiers anglais prévoient que le marché va hausser à nouveau d'ici à peu de temps.

Une nouvelle Maison



avec une Nouvelle Politique

Nous sommes entrés dans la carrière comme manufacturiers de manteaux et costumes pour dames, avec un capital qui nous permet d'acheter aux plus bas prix sur les plus grands marchés. L'industrie manufacturière des manteaux est encore dans son enfance au Canada — et notre compagnie prétend occuper une situation prépondérante en conduisant ses affaires sur les mêmes bases que les maisons en vue de New-York. ❖ ❖ ❖ ❖

Notre Eigne d'Automne de

Jaquettes,
Collerettes,
et Costumes
sera prete
le 15 Juin.

Nous avons acquis les services de **M. J. H. Waldman**, un dessinateur habile et un manufacturier expert qui surveillera en personne la production de notre établissement, son expérience couronnée de succès à New-York a été complétée par 4 ans passés à la Cloak Co., de Toronto, et il se trouve par conséquent en mesure, non seulement de livrer des articles de goût, mais des marchandises pratiques et de bonne vente adoptées aux besoins du public acheteur du Dominion.

—Un peu tard, pourriez-vous penser—mais, rappelez-vous, elle reflètera toutes les dernières idées—rien de vieux, rien de rassis. Les marchandise de New-York ne paraissent jamais avant la mi-juin et cela nous donnera amplement le temps de remplir promptement les commandes d'Automne.

Réservez vos commandes jusqu'à ce que vous ayez vu notre ligne—cela vous paiera.

The Victor Manufacturing Co

S. RICHARD }
L. A. MOISAN } Props.

Québec, Qué.

M. Geo. Plow représentant à Montréal les filatures de laines de Richelieu et de Cornwall nous informe que les prix des tweeds et de lainages domestiques n'ont pas varié. Ces filatures fabriquent actuellement des tissus dans les nuances "Khaki."

**

M. James A. Cantlie, dont les bureaux sont situés dans la bâtisse du Board of Trade à Montréal et qui représente plusieurs filateurs de laines anglais nous annonce que plusieurs lignes de Worsteds ont subi une baisse de 5 à 10 p. c. sur les prix précédemment cotés.

**

M. Paton, chef du rayon des gants de la maison S. Greenshields Son & Co., entrepositaires au Canada des gants Pewny de Grenoble, France, nous dit que la vente des gants a été très forte depuis le commencement de la saison; il ne constate aucune modification dans les modes pour cet article. Les nuances les plus demandées en gants glacés, sont les Ca-tors, les "Tans" et les bruns de diverses nuances. Les gants de Suède se vendent très bien également.

**

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Standard Shirt Co., Ltd. a eu lieu le 16 mai dans les bureaux de la compagnie, avenue de Lorimier. Le rapport présenté par les directeurs constate un grand progrès dans les affaires de la compagnie pour l'année passée et il a été accueilli avec grande satisfaction. Les anciens directeurs ont été tous réélus. A une réunion des directeurs tenue immédiatement après, M. Samuel Bell a été nommé président et M. Charles B. Gordon directeur-administrateur.

**

Dans une importante maison de gros de la rue St-Hélène, l'on nous informe que le marché des cotonnades est très ferme en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada.

La situation financière du marché de la marchandise sèche à Montréal est bonne. Depuis l'arrivée du beau temps, les affaires sont plus satisfaisantes; le commerce de la campagne est actif.

Les paiements du mois de mai se sont faits d'une façon satisfaisante. L'échéance du 4 juin a été particulièrement bonne.

**

Il y a un an à peine, la Canadian Woollen Mills Co. débutait à St-Hyacinthe, sur l'emplacement autrefois occupé par les Granite Mills.

Cette compagnie est dirigée par M. J. G. Cannon, président, M. J. P. Ehrard, vice-président et gérant-général et M. A. Weismann, secrétaire trésorier.

Ses débuts, favorisés par les circonstances heureuses dont profitent toutes nos industries, ont été particulièrement remarquables grâce à la qualité des produits qui sortent de sa manufacture.

On voit que l'âme dirigeante de l'entreprise, M. J. P. Ehrard, a fait de la manufacture des tissus de laine une étude approfondie et qu'il en possède tous les secrets.

Grâce à ses efforts et à son entente de la fabrication il a su créer une demande telle pour les produits de la Canadian Woollen Mills Co que la manufacture donne dès maintenant du travail à plus de 1000 ouvriers.

Cette compagnie produit notamment les tweeds, la bonneterie de laine et les couvertures de laine.

M. R. R. Stevenson, de la maison Stevenson & Blackader, agent pour la vente à Montréal de la Montreal Cotton Co dont les fabriques sont situées à Valleyfield nous informe que le marché des cotonnades est très ferme. M. Stevenson ne prévoit aucune baisse de prix avant un an.

M. Stevenson représente également à Montréal plusieurs fabricants de lainages d'Angleterre et nous dit que, d'après les avis qu'il reçoit du Royaume-Uni, le marché des lainages est ferme à l'exception des tissus Worsteds qui sont en baisse de 2½ à 5 p. c. Les étoffes ordinaires se maintiennent aux anciens prix.

**

La Montreal Cotton Co. vient d'acheter la fabrique de papier Buntin, à Valleyfield. La corporation de Valleyfield donne à la compagnie un bonus de \$50,000 et une exemption de taxes pendant quelques années. En retour, la Montreal Cotton Co. promet d'employer plusieurs centaines d'ouvriers de plus et de donner à la ville le pouvoir électrique.

La fabrique de papier de Valleyfield sera immédiatement convertie en filature de coton.

Tout le pouvoir hydraulique de Valleyfield tombe sous le contrôle de la Montreal Cotton Co.

MM. Stevenson & Blackader, 87 rue St-Pierre, sont les agents à Montréal de cette puissante compagnie.

**

Chez MM. Chaley & Co., M. Buisson le gérant de la maison nous déclare que les affaires sont bonnes, surtout depuis les dernières semaines. Les chiffons se vendent bien mais tout semble indiquer que la grande demande se portera prochainement sur les tulles. On constate une grande activité dans les rubans noirs et de couleurs notamment, dans les grandes largeurs, les Nos 80, 100 et 120 se vendant surtout. En fleurs, bonne demande pour les Chrysanthèmes en soie et en coton. A part les "Sailors", l'article courant pour cette époque de l'année, on commande un grand nombre de "Walking Hats" en feutre genre "Cow-Boy". Ces chapeaux sont garnis avec de larges rubans de soie à dessins carreautes ou pointillés.

Ces "Walking Hats" sont plus grands que ceux portés la saison précédente.

**

M. Joseph Jacob importateur de lainages à Montréal, nous informe qu'il y a une baisse de 10 p. c. sur les lainages comparativement aux prix cotés il y a quinze jours. Il se transige peu d'affaires, les marchands s'attendant à de nouvelles réductions.

Les draps Italiens et les doubles pour manches se maintiennent aux anciens prix.

Les doubles pour manches vendues à des prix inférieurs à 5 d. ne peuvent supporter la concurrence de l'article manufacturé au Canada.

M. Jacob s'attend à de nouvelles baisses dans les prix des tissus et il appuie son dire sur le fait que les représentants à Montréal et les voyageurs de maisons anglaises offrent leurs marchandises avec de fortes réductions. Comme il le dit plus haut, il n'y a pas grand empressement de la part des marchands à acheter aux prix actuellement cotés. Ces marchands s'attendent à de nouvelles diminutions; ils ont d'ailleurs acheté abondamment pendant les saisons précédentes et la saison d'été étant arrivée tardivement cette année, ils n'ont pu écouler leurs stocks;

Bureau à Montréal:
Philippe de Gruchy
207 RUE SAINT-JACQUES.

Dominion Suspender Co
Niagara Falls
Fabricants des *Marque de D Commerce* Bretelles
Garanties

Bureau à Montréal:
Philippe de Gruchy
207 RUE SAINT-JACQUES.

Hamilton Cotton Co.

HAMILTON, Ont.

Nous manufacturons actuellement
une série complète de

Rideaux et Tapis de Table

EN CHENILLE

Dans des Dessins Nouveaux et Attrayants.

En vente chez tous les principaux
marchands de gros.

AGENT POUR LA VENTE:

W. B. STEWART

27 FRONT ST. WEST

TORONTO.

GANTS PERRIN



Nous avons reçu toutes nos marchandises du
printemps et nous sommes prêts à remplir les com-
mandes que vous voudrez bien nous confier.

Demandez-nous des échantillons.

PERRIN FRERES & CIE

5, Place Victoria, Montreal

Serges Noires, Cheviots, Vecunas, Venitiens,
Meltons, Ratines, Beavers, Frieses.

Fournitures en tous genres
pour Marchands-Tailleurs.

Tweeds

Canadiens, Anglais,
Ecoisais

Spécialités : VELOURS, CACHEMIRE, ETOFFES à ROBES et
BOUCLES pour MANTEAUX de DAMES.

C. X. TRANCHEMONTAGNE, No 315 Rue Saint-Paul

MONTREAL



en conséquence quand ils "passent" des ordres, ce ne sont guère que des ordres de réassortiment.

M. W. Agnew nous informe que la vente des marchandises d'été a cessé; les voyageurs de sa maison font actuellement leurs tournées et envoient bon nombre de commandes pour les marchandises d'automne et d'hiver. Quant au prix, point de changement; ils demeurent très fermes, tant pour les soieries que pour les étoffes à robes. M. Agnew n'entrevoit pas de baisse dans les prix actuels avant une année. En fait de soieries, bonne demande en peaux de soie, merveilleux, bengalines et soieries de fantaisie pour la confection des corsages et des blouses.

Dans les étoffes à robes on recherche celles avec dessins "Plaid" et les tweeds avec petits dessins. Les tissus noirs frappés tels que les brochés, les brochés "Jaquard" et les Pérolas semblent prendre la place des répons.

M. Quéry, gérant de la maison Mathys nous donne l'aperçu suivant de la situation du marché des cotonnades et des lainages.

Les nouvelles reçues d'Égypte au sujet de la récolte du coton sont très rassurantes, ce qui fait supposer un arrêt dans la hausse du prix des cotonnades. Il est vraisemblable que les cours actuels de ces marchandises resteront stationnaires pendant au moins six mois. Je ne vois aucune raison qui pourrait déterminer une baisse immédiate.

Relativement aux lainages, une légère baisse a eu lieu sur les laines fines par suite de liquidations forcées en France et à Londres. Je pense que les lainages sont dans le même cas que les cotonnades et qu'aucune baisse prochaine ne se produira. La situation au Canada est très bonne, les paiements se font très bien et l'on sent que notre pays passe par une ère de prospérité.

Les avis d'Europe que j'ai reçus par l'entremise de M. Mathys m'annoncent que les affaires sont superbes dans les vieux pays. Les manufacturiers anglais et français sont très occupés. En Belgique notamment, les industriels ne peuvent absolument pas remplir les ordres qu'ils reçoivent, tellement est grand l'encombrement.

M. J. W. Robinson de la Canadian Costume Manufacturing Co nous donne les renseignements suivants au sujet des modes actuelles et à venir pour costumes de dames "genre tailleur" ainsi que pour les blouses et corsages.

Les patrons les plus usités au Canada nous dit-il, sont ceux provenant de New-York, fait qui s'explique par la proximité des États-Unis et des relations fréquentes que nous avons avec ce pays.

Nous voyons donc à Montréal et à New-York les élégantes porter des jupes en "piqué" et en toile, le corsage ou la blouse étant confectionné avec un autre tissu. Ces jupes sont généralement plissées par derrière de différente manière, mais nous remarquons que le "Box Pleating" a presque entièrement disparu. Quant au corsage ou à la blouse, les plus élégants se font à la "Française," c'est-à-dire sans empiecement.

Une autre jupe beaucoup portée est celle en tissu "Mohair" noir ou de couleur. Ce tissu a l'avantage d'être très léger et de ne pas s'impuissier.

Pour l'automne et l'hiver, les jupes se feront principalement en tweed, en "Covert," et en "Broadcloth." Ces jupes seront très simples, généralement plissées par derrière et avec grosses piques.

Les jaquettes seront ajustées coupées droit par devant et avec "fly front."

A propos du marché des fourrures un négociant arrivant d'Europe dit que les prix restent très fermes. Il n'entrevoit pas la possibilité d'un mouvement de baisse et base son opinion sur ce que depuis longtemps les stocks n'ont été aussi réduits à Leipzig et à Londres, et que la France a beaucoup acheté en vue de l'Exposition.

Les montons de Perse et l'Astrakan sont en hausse de 20 p. c. Les marchands canadiens nous surtout acheté beaucoup de moutons de Perse à Leipzig où l'on ne trouve plus cette marchandise. Les skunks se sont également bien vendus et l'on prévoit une augmentation prochaine sur cette fourrure. Une des raisons principales de la hausse dans les différents genres de fourrures est que l'hiver a été très rude en Europe.

La maison C. X. Tranchemontagne appelle l'attention du commerce sur un lot d'étoffes à robes et de cachemires français et d'alpaca à des prix tentants.



La Farnham Corset Co. a les modèles de corsets les plus nouveaux; elle lutte avantageusement pour les articles de sa fabrication avec les manufacturiers étrangers. Sa marque célèbre D. & X. a tous les suffrages des élégantes.

Maison de vente à Montréal, 234 rue McGill, sous la direction de M. Henry Audette.

Méfiez-vous des Imitations

La Parisian Corset Mfg. Co. ayant été obligée d'abandonner l'usage du mot "Lady Tinto" sur leur populaire corset, muni de Patent Safety Pockets, le public est mis en garde contre toutes imitations de cette patente.

À l'avenir, les seuls Corsets munis de Patent Safety Pockets seront :

l' "Empire" ET  à \$1.00,
le "Flora,"  \$1.35 et
\$1.50
la paire.

Et ils portent tous la marque P. C. sur les agrafes et sur la bande placée en dedans du Corset.

Si vous désirez un corset avec œdlets rivés à chaque bout des baleines, le P. C. 460 est la meilleure valeur sur le marché, vendu à 75 cts la paire.

MANUFACTURÉ PAR

Parisian Corset Mfg. Co.
QUEBEC

REPRÉSENTANT À MONTRÉAL :

JNO. R. WEIR, - - - 36, RUE HOPITAL.

W. Taylor Bailey

Agent de Manufactures

Fournitures pour Meubliers

Tentures et Articles en Cuivre

MANUFACTURIER DE

Rideaux de Dentelles

Rideaux de Mousseline Plissée

Draperies Imprimées



Toile Opaque Manufacturée à la Main,
Pour Stores

Stores pour Fenêtres, Unis, à Dado, ornés
de Dentelles ou de Franges.

27-29 Carré Victoria, Montreal

Nous donnerons une attention toute spéciale aux commandes par la maille.

Etoffes Légères pour les Chaleurs

FLANELLES . . .

HOMESPUNS . . .

TOILE "LINEN CRASH" .

DUCKS et COUTILS

SERGES

WORSTEDS

En grande variété, comprenant les dernières nouveautés en rayures grises et blanches. Une ligne spéciale dans gris et beige de 10 onces.

Un grand assortiment, comprenant des toiles fabriquées à la main.

Etoffes en toile et coton, blanc et khaki.

Plusieurs genres en noir et bleu poids légers.

Une grande variété en différentes couleurs.

Nous avons aussi les Siciliennes et Lustres en noir et gris et différentes autres étoffes convenables pour costumes d'été.

Echantillons au Commerce seulement. Commandes par la maille remplies rapidement.

NISBET & AULD, Toronto.

Représentant à Montréal: F. E. SHAVER, Batisse Nordheimer.



LA CONSERVATION DES GANTS

La conservation en parfait état des gants de peau exige un grand soin. Au sortir de la fabrique, les gants sont recouverts de papier de soie et six paires ayant la même dimension sont réunies en un paquet et retenues par une bande. C'est de cette façon, autant qu'il est possible en tenant compte des vides causés par la vente, que l'on devrait conserver le stock en magasin. Si les gants sont maniés souvent on devrait en renouveler l'enveloppe de papier de soie aussitôt que celle-ci commence à se défraîchir. En été et par les temps humides, examinez votre stock fréquemment et voyez à ce que les doigts des gants soient redressés. Essayez les gants avec un morceau de flanelle légère : on évitera ainsi qu'ils se ternissent et on mettra obstacle aux taches que l'humidité pourrait causer. Pour bien faire, les gants devraient être renfermés dans une boîte spéciale ou dans un placard pouvant être fermé hermétiquement et garni de manière à en exclure l'humidité qui est la cause que tant de gants perdent de leur qualité. En prenant ces simples précautions le marchand aura toujours en mains un stock attrayant et de placement facile.

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à nos lecteurs un ouvrage (1) d'un réel mérite; couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, il a valu à son auteur une médaille de la Société Géographique Commerciale de Paris.

Il intéresse tous les marchands de marchandises sèches qui se livrent au commerce d'une façon intelligente aussi bien que les industriels eux-mêmes.

Le livre de M. Henri Lecomte est la monographie du Coton la plus complète qui existe et, avantage sérieux, il est à date.

On y trouve dans la première partie, l'histoire du coton, ses caractères physiques et chimiques, sa production, ses emplois, ses modes de culture, sa manipulation et les expéditions dans tous les pays du monde.

La seconde partie est consacrée à l'histoire générale de l'emploi du coton, depuis l'origine jusqu'à ces dernières années; les progrès de l'industrie cotonnière sont suivis pas à pas dans chaque pays en ce qui concerne la filature, le tissage, la teinture et l'impression. Le coût de la production; coi, bustible, main-d'œuvre, frais généraux divers, est également l'objet d'une étude consciencieuse.

A l'appui du texte viennent de nombreux tableaux, des cartes et des illustrations, documents précieux qui rehaussent encore la valeur de l'ouvrage.

C'est en réalité une véritable encyclopédie du coton. Les récompenses décernés à son auteur ne sont qu'une bien faible compensation pour le travail et les recherches auxquels il lui a fallu se livrer pour mettre sous les yeux du public un tel ensemble de renseignements.

Comme il ne nous est pas possible d'analyser en son entier un ouvrage si important, nous croyons devoir en donner un excellent aperçu à nos lecteurs en extrayant du livre de M. Henri Lecomte l'*Historique Général de l'emploi du Coton* que nous publions d'autre part.

(1) *Le Coton* par Henri Lecomte, Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3 rue Racine, Paris (1900). En vente chez Déom Frères, 1877 rue Ste Catherine, Montréal.

 *
 * **Notes Spéciales** *
 *

M. Gilmour, de Gilmour, Nephew & Co, nous informe qu'en très peu de temps, il a vendu au-delà de 400 douzaines de chapeaux garnis et brodés pour enfants.

M. C. X. Tranchemontagne, 315 rue St-Paul, a en mains un bel assortiment de Homespun de couleurs assorties en double et simple largeur unis et de fantaisie; ainsi qu'un lot de tweeds de Halifax et des serges légers. Ces marchands se recommandent d'eux-mêmes surtout maintenant que l'époque des grandes chapeaux est arrivée.

La Niagara Neckwear Co. mettra ses voyageurs sur la route vers le 15 juin avec une ligne complète de marchandises d'automne consistant principalement en nouveautés et patrons exclusifs et spéciaux. Leur ligne de cravates de soie sera plus remarquable que jamais et comprendra plus d'un millier de modèles différents dans les formes des dernières modes américaines.

Bureau de Montréal, PHILIPPE DE GAUCHY, 207 rue St-Jacques. Québec, L. A. BERGEVIN, 111 rue St-Joseph.

MM. A. O. Morin & Cie, Bâtime du Board of Trade ont un assortiment complet de bas de cacheemire pour dames et enfants ainsi que de chaussettes pour messieurs. Ces marchandises sont mises en vente à des prix extrêmement avantageux. MM. A. O. Morin & Cie ayant contracté pour ces marchandises à prix ayant cours avant la hausse actuelle.

La Beaver Rubber Clothing Co. manufacture des mackintoshs et des manteaux de pluie de tous genres. Ces vêtements sont fabriqués tout spécialement pour le marché canadien et répondent mieux aux besoins de ce pays que les articles importés du même genre. Une preuve de la popularité des vêtements sortant de cette fabrique, c'est que les mackintoshs portant la marque "Beaver", se trouvent dans les principales maisons de gros du Canada.

M. M. Barry & Co, 364, rue St-Paul, à Montréal, ont pris la suite des affaires de l'ancienne firme Barry, Cook & Co. M. M. Barry & Co, feront une spécialité de "jobs" en marchandises sèches de toute nature.

Actuellement, ils offrent au commerce à des prix bien au-dessous des cours actuels un lot important de bonnetterie, de broderies et de dentelles fraîchement arrivées d'Europe.

L'Entrepôt des dentelles au Canada

Avec l'arrivée des chaleurs, les commandes pour les tissus légers augmentent. Les lignes les plus demandées, cette saison, sont les tissus blancs de tous genres. Les "Bedford Courts" unis et de fantaisie sont beaucoup portés, ainsi que les piqués rayés mercerisés et les mousselines. Dans les tissus de couleur la demande se porte sur les étoffes à rayures. Les allovers en dentelle blanche et couleur beurre sont de grande mode actuellement. Nous en avons un assortiment à partir de 25c jusqu'à \$3 la verge, en marchandises de Nottingham Plauen et d'Irlande. Nous avons l'assortiment de dentelles le plus complet c'est ce qui nous vaut le nom de l'Entrepôt des Dentelles au Canada. Nos douze voyageurs sont sur la route ne manquez pas d'examiner leurs échantillons de broderies et de dentelles pour le printemps 1901.

Notre firme, Kyle, Cheesbrough & Co, a un stock complet de bonnetterie de la mark Queens Gate, la Royal Velvetten & Co, etc.

Un manufacturier de corsets ayant obtenu de Son Excellence Lady Minto la permission spéciale de se servir de son nom sur un corset, nous avons été informés par le Département de l'Agriculture que le nom "Lady Minto" a été enregistré comme marque spéciale de commerce.

Dans ces circonstances, nous avons cru devoir changer les noms de nos corsets munis de *Safety Pockets*, qui seront vendus à l'avenir sous les noms de "Empire" et "Flora" Corsets

PARISIANS CORSET CO.—QUÉBEC, P. Q.

Modes et Nouveautés

Soieries. Dentelles. Plumes. Fleurs. Rubans. Chapeaux.

Dernières créations de la Mode reçues tous les jours de New-York.

J. P. A. des TROIS MAISONS & Cie, Importateurs et
Manufacturiers
No 1801, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

VOUS ECONOMISEREZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT
EN VENANT VOIR LE STOCK DIRECTEMENT CHEZ NOUS.

Nous vous invitons tout particulièrement à venir
. . . . examiner notre assortiment de

Chapeaux de Paille

Et nos formes spéciales de Chapeaux de Feutre dur

“FEDORA”

La seule MAISON à MONTREAL tenant un ASSORTIMENT COMPLET de CHAPEAUX.

WALDRON, DROUIN & CIE, 507 rue St-Paul, Montreal.



STAG-CERF

JAMES PRIOR, Prop.

...Dominion Hair Cloth Factory

ST. CATHARINES, Ontario.

Manufacturier de toutes sortes de...

Tissus en Crin dits "Crisoline" pour Doublures de Robes Blanc, Gris et Noir Français, ainsi que pour Bourrelets pour Tailleurs.

SPECIALITE—Tissus de Crin pour Fonds et Couvertures de Meubles.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

PROVINCE DE QUEBEC

Cessions de Commerce

Québec — Drolet J. B. & Co, mfrs de chaussures ; A. Duclouine se retire et Marie Louise Blondeau continue.

Cessions.

Kildare — Wodon E., mag. gén.
 Many — Hurléau & Baron, mfrs de chaussures.
 Neu Carlisle — Cyr & Guité, mag. gén.
 Ste Marthe — Jumeau Arthur, mag. gén.
 Pointe Gattineau — Parier R., nouv.
 Québec — Delage & Gauvreau, nouv.

Concordats.

Hull — Genest & Gagné, marchands tailleurs.
 Nicolet — Honey Dame This A., nouv., à 60c dans la piastre.

Créateurs

Kildare — Lamarche & Benoit à E. Wodon, mag. gén.
 Montréal — Desmarteau Alex. & The Thompson Shoe Co, mfr de chaussures en liquidation.
 Québec — Paradis V. E., à Delage & Gauvreau, nouv.

Décs.

Waterloo — Lawrence E. D., mag. gén.

Dissolutions de Sociétés

Montréal — Letendre & Arsenault, nouv.
 Barry, Cooke & Co, importateurs de nouv.
 Piché & Favreau, marchands tailleurs.
 Golub & Slonemsky, hardes.
 Bergeron T. & Co, mfrs de chaussures.
 Dominion Weaving Co.
 St-Boniface de Shawengagan — Grave J. E. & Co, mag. gén.

En Difficultés

Hull — Pharaud J. B., nouv., hardes, etc.
 Séguin Mlle E., articles de fantaisie, etc.
 Lapointe & Caron, nouv., etc.
 Lafond Géd., hardes et nouv., offre 30c dans la piastre.
 Montréal — Bernstein M., mfr de hardes.
 St-Antoine Abbé — Cassidy J., mag. gén., ass. 9 juin.

En Liquidation

Montréal — Thompson (The) Shoe Co.

Fonds Vendus

Berthier — Loranger Joseph, mag. gén.
 Duclou — Monette Louis, mag. gén. et forgeron ; le mag. gén. seulement.
 Hull — McEwan Mde Wm, nouv., etc. ; les chaussures seulement.
 Montréal — Leblanc J. E., nouv.
 Montréal Shirt & Overall Co à S. Roman & H. N. Levine.
 Smith J. R. B. & Co, modes en gros.
 Geoffron A. & Co, chaussures par huisserie.
 St-François East — Pomerleau T., mag. gén., à 73c dans la piastre.
 St-Jean des Châillons — Versille Mde Jos., mag. gén., à 59c dans la piastre.
 St-Jérôme — Dufour & Tremblay, mag. gén., à 84c dans la piastre.
 Ste-Sophie de Lévard — Poisson C. B., mag. gén., à 63c dans la piastre.

Incedies

Montréal — Club (The) Shoe Co, ass.
 Pointe Claire — Charlebois L., mag. ass.
 Duchesneau Herm., mag. gén., ass.
 Mayer Emilien, mag. gén., etc.
 Québec — Québec Syndicate, nouv.
 Nouveaux Etablissements
 Chaudière Junction — Boulanger & Cie, mag. gén. ; Alice Andotte.
 Farnham — Labelle R., mag. gén. ; Mde Labelle.
 Frelighsburg — Capsy & Fray, mag. gén.
 Hull — Caron Frères, nouv.

Montréal — Provost & Villeneuve, mag. gén.
 Imperial (The) Clothing Mfg. Co.
 Letendre Fils & Co, nouv. ; J. B. Letendre.
 Thibodeau & Cadieux, merceries ; Martial et Eugène Thibodeau.
 Dominion Weaving Co.
 Knittoff Mfg Co, mfr de sous-vêtements.
 Montreal Knitting Co.

Phaneuf & Macbeth, mfrs de chaussures ; Philippe Phaneuf.
 Barry & Co, importateurs de nouv., Mde John Barry.

Montréal Shirt & Overall Co ; Samuel Roman et H. M. Levine.
 Québec — Whelan Will. J., marchand tailleur.
 Quyon — Ritchie & McAdam, mag. gén. ; Dame Marie D. Delisle.
 St-Alban — Beaucage Daniel & Co, mag. gén., etc. ; Sophie Paquet.
 St-André Avelin — Bourgeois D., mag. gén.
 St-Boniface de Shawengagan — Julien & Frère, mag. gén.
 St-Ferdinand d'Halifax — Roberge & Roberge, mag. gén.
 St-Louis, Mile End — McCaughan A., chaussures ; Mde A. McCaughan.

Vanachiche — Lorranger Jos. & Cie, mag. gén. ; Mde M. A. Descoteaux.

PROVINCE D'ONTARIO

Cession de Commerce.

Courtland — Vincent Mathilda, mag. gén. ; T. M. White succède.
 Goderich — McLean A. P., marchand tailleur, etc. ; McLean Bros succèdent.
 Harrowsmith — Stewart C. S., mag. gén.
 Ignace — Cold Win H., mag. gén. et hôtel ; Thomas Davidson succède pour l'hôtel.
 Malakoff — Johnston Samuel R., mag. gén.
 Manchester — Youngblut G. F., chaussures.
 Ottawa — Fotheringham G. B., article de fantaisie.
 Stratford — Hoffman & Thompson, chaussures.
 Toronto — Clarke A. R. & Co, mfrs de cuir à gant, etc. ; A. R. Clarke & Co, Ltd et Clark & Clark Ltd, succèdent.
 Vesta — Shier M. P., mag. gén., parti pour Arkwright.
 Weidman — Trott Wm, mag. gén.

Cessions.

Brantford — Dunn Chs H., merceries, etc.
 Honeywood — Yemem F. H. & Co, mag. gén.
 Kingston — Gallagher E. B., merceries, ass. 18 mai.
 Rat Portage — Rodger & Ray, hardes.
 Ripley — Eiler A. J., tailleur.
 Toronto — Nixon G. W., merceries.
 Watford — Anthony Andrew K., nouv.
 West Lorne — Robinson T. F. & Co., mag. gén., ass. 28 mai.

Décs.

Brucefield — Marks R. W., mag. gén.
 London — MacNee & Minnes, nouv. en gros ; James Minnes.
 Toronto — Ryan M. J., chaussures.
 Hall F. & Son, merceries et mfrs de gants ; Frs Hall.

Dissolution de Sociétés.

London — Dambra & Wood, marchands tailleurs ; Jos. Dambra continue.
 Toronto — Standard Fashion Co. ; The Standard Fashion Co. continue.

En Difficultés.

Lucan — Doupe & Doupe, mag. gén.
 Stony Point — Dumerais E., mag. gén. offre 40c dans la piastre.

Fonds Vendus

Alvinston — Young & Co, mag. gén. à Goodham & Miller.
 Corbetton — Endicot & Co, mag. gén. ; Thomas Pizer.
 Hallsall — Zuelke Jdm, chaussures ; G. F. Youngblut.
 Kilmaurs — Davidson J. G., mag. gén.
 Manotick — Williams George, mag. gén.
 Norman — Dodds James, mag. gén.
 Pefferlaw — Johnston G. H., mag. gén., à Alf. Samis.
 Rat Portage — Rodgers W. H., nouv., etc., à John Burns.
 Stirling — Grenham B., mag. gén.
 Stony Point — Chauvin D. L., mag. gén., à A. Dupuis.
 Toronto — Jacques & Co, articles de fantaisie à Ira J. Ribble.
 West Lorne — Strib A., tailleur, à H. W. Schweitzer.
 Windham Centre — Poole T. S., mag. gén., à J. Hodge.

Incedies

Chatham — Johnston John R., tailleur.
 Copper Cliff — Anderson A. E., tailleur.
 Guelph — Kuleher & Hendley, marchands tailleurs, ass.
 Ottawa — Neelin G., chaussures, ass.
 Port Hope — Budge E., marchand tailleur, ass.
 Windsor — Appelle Joseph, nouv., ass.
 St-Thomas — Snyders A. & Co, nouv., etc., ass.
 Vanessa — Bartholomew H., mag. gén., etc.

A. Racine & Cie



IMPORTATEURS
ET JOBBERS EN

Marchandises
Sèches Générales
de toutes
sortes.

No 340 et 342 rue Saint-Paul

ET

179-181 rue des Commissaires

MONTREAL

Thibaudeau Brothers & Co.

IMPORTATEURS DE

Marchandises
Sèches

332, rue Saint-Paul
Montréal

THIBAudeau FRERES & Cie, Quebec.
THIBAudeau BROTHERS & Co., London.



Spécialité de Tapis et
Prelarts

...PRELARTS...

The Dominion Oil Cloth Company, Limited

Un examen des lignes que nous manufacturons pour cette saison offrira beaucoup d'intérêt, les couleurs et les dessins étant particulièrement nouveaux et à grand effet.

PRELARTS POUR PLANCHER.

Des dessins originaux et attrayants, de vente facile, dans une grande variété de couleurs, commanderont certainement l'attention de tous les acheteurs.

Qualité No 1.—Notre marque spéciale—en largeurs de 4/4 à 10/4.

Qualité No 2.—La qualité moyenne en vogue, se fait également en largeurs de 4/4 à 10/4.

Qualité No 3.—Rencontre la faveur populaire pour un prélat à prix modéré, de bon usage, en largeurs de 4/4 à 8/4.

NOUS MANUFACTURONS EGALLEMENT :

Prélatrs pour planchers—en largeurs de quatre verges. Paillasons ou foyers en prélatrs.
Prélatrs d'escaliers, en cotons et "Duck" vernis. Prélatrs d'escaliers, en canevas et revers peint.

NOS ECHANTILLONS DE PRINTEMPS — sont maintenant entre les mains des marchands de nouveautés en gros. Examinez-les avant d'acheter des marchandises étrangères.

TOILES CIRÉES, DE TABLE.

Nous attirons l'attention spéciale sur cette ligne qui comprend tout ce qui est moderne, artistique et durable.

TOILES VERNIES, TOILES CIRÉES, POUR VOITURES.

Les marchandises les plus solides et les mieux finies offertes au commerce : recommandées comme n'étant inférieures, sans aucun doute, à aucune sous le rapport du prix, de la qualité et du fini.

BUREAUX ET ATELIERS : rues Ste-Catherine et Parthenais, MONTREAL



Nouveaux Etablissements

London—Clode & Co, hardes.
Toronto—Coulter & Atkinson, tailleurs.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Cessations de Commerce.

Douglastown—Doyle Jas, mag. gén.

Cessions.

St-Jean—Jacobson Morris, nouv.

Décès

Butternut Ridge—Kingston Alexander, mag. gén.
St-Jean—Littler John, nouv.

Incidencies.

St. Martin's—Skillen S. V., mag. gén., ass.
Smith Wm., mag. gén., ass.
Vaughan David, mag. gén.
Vaughan Dame E. J., mag. gén.

Nouveaux Etablissements

Douglastown—Doyle P. Lawrence, mag. gén.
Hartland—Campbell & Nixon, mag. gén.
Woodstock—Townsend & Co., mag. gl.

NOUVELLE-ECOSSE

Cessations de Commerce.

Bridgetown—Reynolds F. H., merceries, parti pour Sydney.

Cessions

Port Mulgrave—Power Wm, mag. gén.

Décès

Earlton—Baillie Alex., mag. gén.
Halifax—Hickman J. W., chaussures.

Dissolutions de Sociétés.

Great Village—Layton Bros & Co, mag. gén.

En Difficultés.

Bridgetown—Maler Wm, nouv. et merceries.
Truro—Dickson, Wright & Co, mag. gén.

Fonds à Vendre

Bridgewater—Oxner & Duff, mag. gén.

Fonds Vendus

Bridgetown—Foster T. A., mag. gén.
Halifax—Braine R. T., nouv.

Nouveaux Etablissements.

Great Village—Fulton & Layton, mag. gén.
Halifax—McDougall, Mackean & Co, articles de fantaisie en gros et en détail, etc.

Caithness A. W., chaussures.

North Sydney—Kirk D. G. & Co, nouv. et merceries.
Sydney—Morrison & McLennan, mag. gén.

Wood & McBeath, mag. gén.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Cessations de Commerce

Selkirk West—McBeth J., tailleur.

Cessions.

Strathclair—McIntyre Archib., mag gl.
Winnipeg—Rodgers Geo. H. & Co., nouv.

Dissolutions de Sociétés.

Winnipeg—Weintrob & Huid, mrs de hardes; chacun continue pour son propre compte.

Fonds Vendus.

Elva—Archibald H. J., mag. gén., etc. à Winter & Stirling.
Maricapolis—Landry C., mag. gén., à M. Landry.
Leduc—Timble Bros, mag. gén., à T. R. Glanville.
McGregor—Little Bros, mag. gén. à P. W. Martin.
Virden—Chapman M. S. & Co., mag. gén. à E. E. Zeigler.

COLOMBIE ANGLAISE

Cessation de Commerce

Victoria—McNaughton P., tailleur.

Cessions

Lytton—Rehaglati G. G., mag. gén.

Décès

Sandon—Kay George, tailleur.

En Difficultés

Vancouver—Quigley F. A. & Co, nouv.

Fonds Vendus

Vancouver—Quigley F. A. & Co, nouv. à 67½ dans la piastre.

Nouveaux Etablissements.

New-Westminster—Macgowan W. S. & Co, mag. gén.
Victoria—Hutchison (The) Co, Ltd, nouv.

ISLE DU PRINCE-EDOUARD

Cessations de Commerce

Elusdale—Matthew Gordon, mag. gén.

Dissolutions de Sociétés.

Alberton—Ritch & Dyer, mag. gén.

Nouveaux Etablissements.

Wellington—Arsenault J. O. & Son, mag. gén.; A. C. Rogers est admis, raison sociale J. O. Arsenault, Son & Co.

PERSONNELS

Lhon. A. Thilaudou s'est installé avec sa famille pour la saison d'été dans sa propriété de Beaulharois.

M. Harper, acheteur en Europe, pour MM. Caverhill & Kissock, vient d'arriver à Montréal par le Str Vancouver.

M. Barry, de Barry, Cook & Co, a fait pendant la première semaine de juin un voyage à Québec où il a passé plusieurs jours.

M. Drouin, de la maison Waldron, Drouin & Co., est en ce moment en Europe où il place ses commandes pour l'année prochaine.

M. J. P. A. des Trois Maisons ira à New-York vers le 15 courant pour y placer ses commandes en vue de la saison d'automne et d'hiver.

M. Hardy acheteur de la maison S. Greenshields Son & Co, part pour l'Europe le 20 juin. Il va placer ses commandes pour le printemps prochain.

M. Kyle, de Kyle, Chesbrough & Co, est de retour d'Europe où il était allé faire ses achats pour la saison prochaine. Il est arrivé par le "Vancouver."

M. Williams chargé du département des tapis et préclarts de la maison S. Greenshields Son & Co, part prochainement pour l'Europe pour y faire les achats.

M. Mitchell de MM. D. McCall & Co, va partir prochainement pour un voyage de quelques semaines dans les Provinces Maritimes, avec les échantillon d'automne.

L'état de santé de M. Featherstonhaugh, de MM. S. Greenshields Son & Co, s'est beaucoup amélioré et l'on espère que d'ici à quelques jours il pourra reprendre ses occupations.

M. Fitzgibbon, de Fitzgibbon, Schafheitlin & Co, Montréal est parti de New-York le 9 courant par le Str "Etruria." Son absence en Europe dans l'intérêt des affaires durera environ deux mois et demi.

M. Muller, chargé du département des étoffes à robes de la maison Fitzgibbon, Schafheitlin & Co, et M. Hurd qui dirige le rayon de la ganterie, sont partis pour l'Europe le 16, par le Str "Campania."

THE **CANADIAN COLOURED COTTON MILLS COMPANY**

Cotonnades, Coutil pour Oreillers, Denims, Toile à Tente, Coton pour Chemises, Flanelles, Gingham, Zéphyr, Shirts, Ettoffes à Robes, Lawns, Couvertures en Coton, Angolan, Fils, Etc., Etc.

On ne vend qu'au commerce de gros.

D. MORRICE, SONS & CO., Agents
MONTREAL et TORONTO.

Intempérance

On guérit facilement aujourd'hui cette passion invétérée pour le boisson qui fait encore des milliers de victimes chaque jour. C'est un service à rendre aux personnes affligées de cette maladie, car, en réalité, l'ivrognerie est une maladie, que de leur signaler la **Cure Dixon** qui n'exige aucune infection et qui guérit les cas les plus désespérés d'intempérance. Envoi gratis, **sous pli cacheté**, d'une brochure explicative.

DIXON CURE CO.,

J. B. LALIME, 572 rue St-Denis,
Gérant. MONTREAL.

GAGNON & CARON

Gurateurs,

Experts Comptables

Batisse des Chars Urbains

MONTREAL.

ARTHUR GAGNON, Gérant de la Succession Hon. Jean-Louis Beaudry.

L. A. CARON, Auditeur de la ville de Mascouche et de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

L'APRES-AVERON SOUTH
Photographes
360 RUE ST DENIS
CORN ONTARIO MONTREAL P.Q.
BUREAU TEL. MARCHANDS 843 RESIDENCE
MONTREAL TEL. BEL 577083

A. O. MORIN & Cie
IMPORTATEURS DE SPECIALITES EN NOUVEAUTES
233, BOARD OF TRADE, MONTREAL

NOUS désirons porter à la connaissance de Messieurs les Marchands, que nous avons en magasin en ce moment l'assortiment le plus complet en **Bas et Chaussures** en cachemire.

Comme toutes ces marchandises sont le produit de commandes placées depuis 18 mois, en prévision de la hausse, nous sommes en mesure d'offrir des cotations très sérieuses. Nous serons heureux de soumettre des échantillons aux marchands qui voudront bien nous en faire la demande.

Système de Cartes-Index



Cabinet, Boîtes pour tiroirs de bureaux, Cartes-Index, etc.

Peuvent être employées par toutes les professions et dans la vie privée.

Les Records, Systèmes préparés sans charge extra.

L'arrangement, la classification, la mise à l'index rendus faciles par ce système.

FRED. S. HOWARD

Spécialiste en Cartes-Index

1778, Rue Notre-Dame, Montreal, Que.

CATALOGUE DE 1000 SUR DEMANDE.

Voš Livres de Commerce

Vous donneront réellement satisfaction le jour où vous aurez adopté notre genre de **Reliure Spéciale** aux livres de comptabilité, notre réglage supérieur, et notre ouvrage soigné.

Nous Etampons sur Soie, Satin, Cuir, Papier.

Tous nos clients sont satisfaits de nos prix et de notre ouvrage. Vous le serez également le jour où vous nous confierez vos ouvrages de Reliure, Réglage, Durure ou Etampage.

DEMANDEZ NOS PRIX.

ED. LÉVEILLÉ & CIE, 37 St-Gabriel, Montréal.

TORONTO BRASS MFG CO.

Manufacturers d'accessoires pour étalages de magasins et vitrines

Mannequins en Cire, Papier Mâché et Formes Flexibles

Les plus grands manufacturiers au Canada faisant une spécialité des accessoires pour étalages.

DEMANDEZ CATALOGUE ET PRIX

91, 93 et 95 Rue RICHMOND W.

TORONTO.



No 252



No 273



No 272



No 271

Annuaux, Combinaison et Supports pour parapluies.



MM. Letendre et Assenault, marchands de marchandises sèches rue Ste-Catherine, Montréal ont dissous leur société. M. Letendre seul continuera les affaires sous la même raison sociale de Letendre et Assenault.

M. Jos Roussseau, qui représente à Montréal, MM. D. McGill & Co, de Toronto, partage en ce moment son temps entre Montréal et Québec. Il nous informe que les affaires sont bien satisfaisantes dans la vieille capitale.

Au cours d'une visite qu'il a faite tout dernièrement à Drummondville, M. O'Neil, agent du fret de la ligne Intercol-miale, a déclaré que bien qu'il ait eu l'occasion de visiter des centaines de manufactures, il n'en avait jamais vu aucune mieux aménagée et plus propre que la Maple Clothing Co.

M. Barette, acheteur de la maison A. Thibault Brothers & Co est revenu d'Europe à Montréal par le Str "Dominion". Le voyage de M. St-Pierre, acheteur pour la maison de Québec et la même firme, se prolongera encore quelque temps. A l'heure actuelle M. St-Pierre et sa dame sont en Italie.

M. W. P. Slosser de la W. R. Brock & Co, Ltd de Montréal et M. Smallpiece, faisant partie de la même firme à Toronto sont actuellement aux Etats-Unis où ils visitent les principaux centres manufacturiers. Pendant le cours de leur voyage ces messieurs visiteront New-York, Philadelphie et Baltimore.

M. C. X. Tranchemontagne part pour l'Europe le 16 et. Il s'embarquera de Montréal sur le Str "Parisian" et sera absent pendant environ deux mois. Comme d'habitude, il visitera les centres manufacturiers et y fera ses achats pour le printemps prochain. Nous lui souhaitons une heureuse traversée et un voyage des plus prospères.

M. J. A. E. Delfosse, l'étalagiste bien connu, a quitté l'emploi de MM. J. A. O'Givie & Sons de Montréal. Il représentera dorénavant au Canada Hugh Lyons & Co de Lansing, Mich., fabricants d'accessoires pour étalages et de figures en cire, ainsi que la maison Frank Netcher de New-York, fabricants de fleurs artificielles. Les bureaux de M. Delfosse sont situés 214 rue St-Jacques à Montréal.

M. A. O. Morin & Co, ont un choix très varié de broderies, d'insertions, (entre-deux), d'Allovers. Ces marchandises, vendues avec de fortes réductions, proviennent de soldes achetés en fabrique.

La maison C. Reid & Co., modes en gros, de Toronto, représentée à Montréal par M. J. O'Malley, 220 rue McGill, offre actuellement au commerce des jobs uniques. Nous attirons l'attention des détaillants sur un immense assortiment de turbans, toques et chapeaux de toilette garantis conformes à la mode d'après et sacrificiels à un tiers de leur valeur réelle. Il y a également des occasions magnifiques dans les fleurs.

De plus, MM. Chas. Reid & Co., ont dans leurs magasins de Montréal un stock complet de soieries, de tulles et chiffons; de fleurs et de plumes et enfin tous les accessoires nécessaires pour la garniture des chapeaux.

VENTES PAR LE SHERIF

Du 19 au 26 juin 1900.

District de Montréal.

Le Crédit Foncier F. C. et J. U. Enard.

Montréal—Les lots 15-643 et 644 du quartier St Jean-Baptiste, situés rue St Denis, avec bâtisses.

Vente le 21 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Chs F. Smith et al vs James J. E. Guerin.

Montréal—Le lot 707 du quartier St Antoine, situé rue St Antoine.

Vente le 21 juin, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

Le C^o de la Dame d'Hudson vs Hon. James J. Guerin et al.

Montréal—Le lot 708 du quartier St Antoine, situé rue Saint-Antoine, avec bâtisses, ainsi que les lots 587 et 271 du même quar-

tier, situés l'un sur la rue Aqueduc et l'autre rue St Jacques, avec bâtisses.

Vente le 22 juin, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame Yvo Win S. Gilleben vs Les Enfants Mineurs de Jos. J. McConniff.

Montréal—La moitié du lot 466 du quartier St Laurent, situé rue St George, avec bâtisses.

Vente le 21 juin, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

District de Kenouaska

Hon. Thos P. Pelletier vs Ed. Lamarche.

St Paul de la Croix—Droits sur le lot 8 et avec bâtisses.

Vente le 29 juin à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Beauve.

Chs Poulin vs Augustin Labbé.

St George—La partie du lot 588 avec bâtisses.

Vente le 29 juin à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Bernard Bergeron vs Cléopha Gagné.

St Vital de Lambton—La partie du lot 1 du rang, avec bâtisses.

Vente le 22 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Beauharnois

Narcisse Papineau vs Ed Lecomppte

Valleyfield—Le lot 177 avec bâtisses.

Vente le 29 juin à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District d'Iberville.

Frs Ferdaix vs Wm Cully.

Ste Marguerite de Blairfinde—Le lot 369 et le tiers nord de 396, avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

District de Joliette.

L. Z. Magnan vs Geo. Lajeunesse.

St Théodore de Chertsey—Les droits sur les lots 8e et 8f, avec bâtisses.

Vente le 29 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

District de Montmagny

Dame O. E. Talbot vs O. Ernest Talbot.

St Michel—Le lot 102, avec bâtisses.

Vente le 21 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

District de Québec

In vs J. S. Murphy & Co, faillis.

St Joseph de Lévis—Les parties du lot 4 avec bâtisses.

Vente le 19 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Richelieu

L. Girard et ux^{or} vs Louis Lachance

St Antoine—Le lot 118 avec bâtisses.

Vente le 29 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

P. P. Maillois vs Elzéar Drolet.

Sorel—Le 1041 avec bâtisses.

Vente le 21 juin à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

District de St François

Lorin Gordon vs P. Antonio Tanguay

St Adrien de Ham—Les lots 10a, 9, 12b, 13 et 14 avec moulin à scie et autres bâtisses.

Vente le 21 juin à 2 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

The People's Bank of Halifax vs Chs McCaffrey sr et Chs Chs McCaffrey jr.

Ste Cécile de Whitton—La partie du lot 36 du 6^{me} rang nord-est avec moulin à scie, etc.

Vente le 19 juin à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Terrebonne

Lachute—Un sixième indivis des lots 1 et 2a du 3^e rang du canton Harrington.

Vente le 29 juin, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement à Lachute.

District de Trois-Rivières.

Charles Milot vs Johnny Bourgeon.

Ste Monique—Le lot 443, avec bâtisses.

Vente le 21 juin, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.